



HAL
open science

Les plantes communes allergènes et toxiques dans les jardins picards

Pauline Hamy

► **To cite this version:**

Pauline Hamy. Les plantes communes allergènes et toxiques dans les jardins picards. Sciences pharmaceutiques. 2015. dumas-01366665

HAL Id: dumas-01366665

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01366665>

Submitted on 15 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE

POUR LE DIPLOME D’ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

**LES PLANTES COMMUNES
ALLERGENES ET TOXIQUES DANS
LES JARDINS PICARDS**

Présentée et soutenue publiquement le 11 décembre 2015

Par Pauline HAMY

Président du jury: Guillaume DECOCQ, Professeur de Sciences végétales et fongiques

Directrice de thèse: Déborah CLOSSET-KOPP, Maître de conférences en Botanique et Ecologie végétale

Membres du jury: Philippe COUTURIER, Docteur en pharmacie

Carole DETHOOR, Docteur en pharmacie

Au président du jury,

Monsieur Guillaume DECOCQ, Professeur de Sciences végétales et fongiques à la Faculté de Pharmacie d'Amiens.

A travers vos enseignements au cours de mes études, vous avez accentué mon goût pour la botanique. Je vous suis reconnaissante d'avoir accepté la présidence de ce jury.

Au directeur de thèse,

Madame Deborah CLOSSET-KOPP, Maître de conférences en Botanique et Ecologie végétale à la Faculté de Pharmacie d'Amiens.

Je vous remercie d'avoir accepté d'encadrer ce travail et de m'avoir guidé dans l'écriture. Merci pour votre disponibilité, vos conseils et votre écoute. Veuillez trouver ici l'assurance de mon profond respect.

Aux membres du jury,

Madame Carole DETHOOR, Pharmacien titulaire de la Pharmacie DETHOOR à Beauchamps (80).

Je vous remercie d'avoir accepté de juger cette thèse, ainsi que pour votre accueil au sein de votre officine, lors de mon stage de sixième année de pharmacie. Votre présence est un très grand honneur pour moi. Je tiens également à remercier chaleureusement Monsieur Julien DETHOOR et toute l'équipe de la pharmacie pour leur patience et leur soutien au cours de ce stage. Veuillez trouver ici, l'expression de mon amitié la plus sincère.

Monsieur Philippe COUTURIER, Pharmacien titulaire de la Pharmacie COUTURIER à Feuquières (60).

Un grand merci pour votre participation à ce jury de thèse. Votre présence ce jour me touche beaucoup. Merci également pour votre aide et votre soutien lors de mes études. Vous avez toujours su répondre à mes questions, mes inquiétudes...

A mes parents,

Merci beaucoup pour l'écoute et le soutien que je trouve toujours auprès de vous, pour m'avoir encouragée tout au long de mes études et pour les valeurs que vous m'avez transmises.

A ma sœur, à mon frère,

Pour leur soutien, leur attention et leur patience a mon égard. Merci Ombeline, pour tes conseils constructifs lors de la réalisation de cette thèse, toi qui est déjà passée par là. Merci Gauthier, pour ton aide technique et informatique.

A mes amis d'études, d'écoles, des scouts et autres,

Soyez assurés de ma sincère reconnaissance pour votre écoute et vos encouragements. Je me sais chanceuse de vous avoir rencontrés, et d'avoir vécu de bons moments en votre compagnie.

A toute ma famille.

A mon fiancé,

Qui a su me soutenir, me supporter, m'encourager pendant toute la durée de ma thèse et plus particulièrement durant les derniers mois de rédaction. Merci pour ta fidèle présence dans les bons comme les mauvais moments de la vie.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	5
2. GENERALITES SUR L'ALLERGIE	6
2.1. Définition	6
2.2. Physiopathologie du phénomène allergique.....	6
2.2.1. Mécanismes	6
2.2.2. Types d'allergies.....	9
2.3. Clinique et thérapeutique.....	11
2.3.1. Examen clinique et tests	11
2.3.2. Mesure de prévention	13
2.3.3. Traitements médicamenteux	14
2.3.4. Autres traitements.....	19
3. LES PLANTES ALLERGISANTES ET TOXIQUES DANS LES JARDINS PICARDS.....	22
4. ETUDE	35
4.1. Données statistiques du centre antipoison de Lille	35
4.1.1. Evolution annuelle des intoxications	35
4.1.2. Victimes des intoxications	36
4.1.3. Type d'intoxication et gravité.....	37
4.1.4. Plantes en cause	37
4.1.5. Lieux des intoxications	39
4.2. Sondage des professionnels en jardinerie	40
4.2.1. Allergies déclarées chez des professionnels de plantes.....	41
4.2.2. Prévention sanitaire et risques allergiques	43
4.2.3. Connaissance des professionnels sur les plantes	44
4.2.4. Remarques des professionnels	48
5. CONCLUSION	50
6. GLOSSAIRE.....	52
7. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	56
8. ANNEXES.....	59
8.1. Annexe 1 : Principales baies dangereuses de la flore française.....	59
8.2. Annexe 2 : Principaux pollens allergisants de la flore Picarde	61
8.3. Annexe 3 : Principales plantes dangereuses de la flore française.....	63
8.4. Annexe 4 : Centre antipoison et de toxicovigilance.....	66

1. INTRODUCTION

Actuellement en France, on observe un désir de se rapprocher de la nature : jardinage, cueillette de fruits sauvages, randonnée en forêt, cuisine à base de fleurs... On remarque également un retour aux produits thérapeutiques à base de plantes : aromathérapie... Ces médecines naturelles sont de plus en plus utilisées notamment la phytothérapie.

Mais ce retour à la nature peut avoir des conséquences plus ou moins néfastes. Ainsi la méconnaissance des plantes peut causer des toxicités et des allergies qui peuvent parfois être mortelles. Chaque année, les végétaux sont en cause dans 5 % des intoxications recensées par les centres antipoison. Et pour 10 à 20 % de la population, ils sont responsables de réactions allergiques, en générales saisonnières, appelées plus communément « rhumes des foins ». Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'allergie est la quatrième maladie dans le monde après le cancer, les pathologies cardiovasculaires et le sida. Sa prévalence a considérablement augmenté au cours des 20-30 dernières années en raison de l'évolution de nos modes de vie et des pollutions qui nous entourent.

Etant moi-même intéressée par la botanique et en tant que pharmacien d'officine, je me suis intéressée aux plantes toxiques et allergènes couramment rencontrées en Picardie que tout pharmacien peut être amené à identifier dans son officine.

En raison du nombre important de végétaux que l'on peut retrouver en Picardie, il a été nécessaire de limiter mon panel de propositions. Seules les plantes les plus fréquemment rencontrées dans les jardins picards et pouvant être à l'origine d'une intoxication ou d'une allergie seront étudiées dans cette thèse. Néanmoins ce travail pourra permettre au pharmacien d'officine de répondre aux situations les plus fréquentes. Par ailleurs nous n'avons pas traité de l'allergie alimentaire.

Tout d'abord je ferai un rappel sur l'allergie notamment la physiopathologie du phénomène et les différents traitements. Puis j'aborderai dans un second temps les plantes picardes allergènes et toxiques avec les effets qu'elles entraînent. Ensuite j'étudierai les intoxications recensées par le centre antipoison de Lille pendant l'année 2014 et les connaissances des professionnels sur les végétaux par le biais d'un questionnaire.

2. GENERALITES SUR L'ALLERGIE

2.1. Définition

L'allergie, aussi appelée hypersensibilité, est une réaction anormale du système immunitaire face à des éléments étrangers à l'organisme. Etymologiquement, c'est l'état d'un individu qui réagit autrement, *allos* : autre et *ergon* : activité.

La substance déclenchant une réponse immunitaire est appelée antigène, mais l'on parle d'allergène dans le cas de l'allergie. L'allergène est le plus souvent bien toléré par la population, mais les personnes sensibilisées et/ou allergiques déclenchent une réaction inadaptée, excessive et pathologique.

L'allergie peut se manifester dans différentes régions du corps : sur la peau, au niveau oculaire, digestif ou encore au niveau pulmonaire. Les types de symptômes et leurs intensités vont varier selon la région où l'allergie se déclare, et en fonction de plusieurs autres facteurs, propres à chaque personne. Ils peuvent être bénins, comme un érythème, ou potentiellement mortels, comme le choc anaphylactique. [1, 2, 3]

2.2. Physiopathologie du phénomène allergique

2.2.1. Mécanismes

Pour comprendre les différents mécanismes en cause dans la réaction allergique, Gell et Coombs ont établis une classification en quatre types [1]:

- Allergie de type I. Elle correspond à l'hypersensibilité de type immédiate car les symptômes apparaissent rapidement après contact avec l'allergène. C'est elle qui est en cause dans ce que l'on appelle communément « le rhume des foins ». Cette forme d'hypersensibilité, très fréquente, fait appel aux anticorps de type E.

- Allergie de type II. Elle dépend des anticorps de type G et ou du complément.

- Allergie de type III. C'est l'hypersensibilité semi-retardée, nécessitant des complexes immuns.

- Allergie de type IV. C'est l'hypersensibilité retardée. Elle dépend des lymphocytes T et des cytokines qu'ils produisent. La réaction se produit plusieurs jours après le contact avec l'allergène. Ce type d'allergie est essentiellement responsable des allergies de contact.

Nous détaillerons ici le mécanisme d'action des allergies de type I et IV, qui sont les allergies les plus courantes.

Le phénomène biologique conduisant au développement d'une allergie se réalise à partir de 2 phases successives : une phase initiale de « sensibilisation » qui est asymptomatique et une 2^e phase de « réaction allergique » qui est elle symptomatique. La réaction allergique nécessite deux contacts avec l'allergène (Figure 1) soit de façon répétée ou croisée.

- **L'allergie de type 1 ou l'allergie immédiate.** La première fois que l'allergène pénètre dans le corps, par la peau ou par les muqueuses (voie oculaire, respiratoire ou digestive), le système immunitaire identifie l'élément étranger comme étant dangereux. Il produit alors des anticorps spécifiques appelés immunoglobulines ou Ig pour lutter contre les allergènes par différents mécanismes. C'est l'étape de sensibilisation. Il existe 5 types d'immunoglobulines (A, D, E, G, F) qui ont toutes des fonctions spécifiques. Chez les personnes allergiques, ce sont surtout les immunoglobulines de type E (IgE) qui sont impliquées. On parle dans ce cas d'allergie IgE-dépendante.

Les IgE sont des anticorps dont la fonction normale chez le sujet non allergique est de lutter contre les parasites. Les IgE circulent à l'état libre dans le sérum sanguin. Elles sont associées à deux types de cellules, les polynucléaires basophiles et les mastocytes tissulaires. Ces cellules sont particulièrement nombreuses dans la peau, les poumons et le tube digestif, ce qui explique la localisation des symptômes allergiques.

Lorsque l'allergène pénètre une deuxième fois dans l'organisme, le système immunitaire est prêt à réagir. Les anticorps cherchent à éliminer l'allergène en déclenchant un ensemble de réactions de défense. Ils s'attachent à l'antigène et se fixent sur des cellules associées aux IgE, les mastocytes. Cette étape, produit la libération des médiateurs cellulaires en grand nombre (histamine, tryptase, leucotriène, prostaglandine) qui sont responsables de la plupart des symptômes de l'allergie. C'est la réaction allergique. [4]

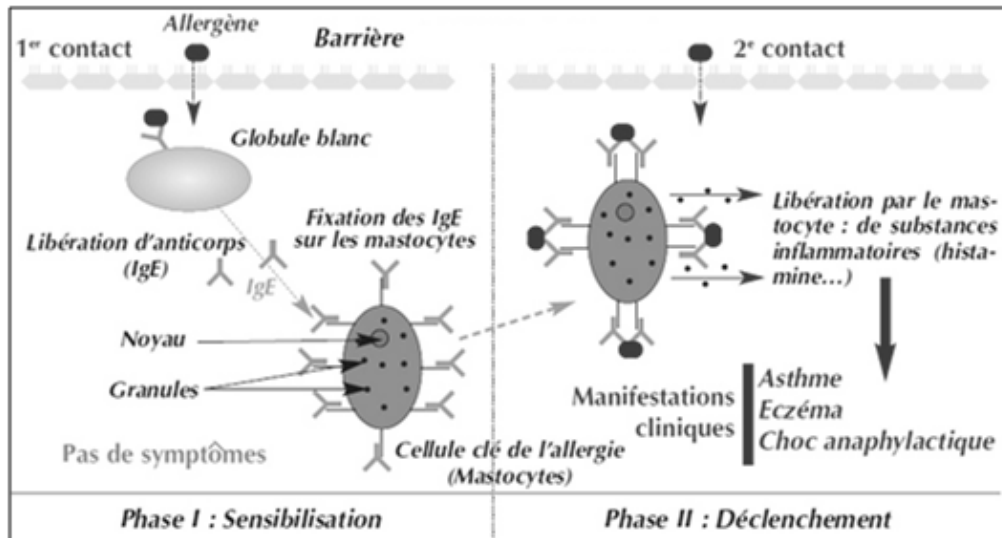
L'histamine joue un rôle clé dans la réaction allergique. Lors de manifestations allergiques, elle exerce ses effets en se fixant principalement sur les récepteurs H1 présents dans un certain nombre d'organes. Dans le nez, l'histamine augmente l'œdème et l'obstruction, elle provoque démangeaisons et éternuements et déclenche des sécrétions de mucus. Dans la peau, elle provoque érythème, œdème et démangeaison, alors que dans les poumons, elle agit en provoquant une bronchoconstriction.

Si l'allergène se trouve dans l'air, la réaction allergique se localisera au niveau oculaire, nasal ou pulmonaire. Si par contre l'allergène est ingéré, la réaction allergique se déclenchera au niveau buccal ou dans le tractus gastro-intestinal. De même lorsque l'allergène est en contact avec la peau, ceci produira des réactions cutanées.

Les réactions allergiques peuvent également être graves et conduire à un choc anaphylactique, lorsque la réaction allergique est très forte à la suite d'un contact avec un allergène. Le pronostic vital peut alors être mis en jeu. La réaction est annoncée par une sensation de malaise intense, qui se traduit par des signes de détresse circulatoire comme pâleur, transpiration, gêne respiratoire, mains froides et moites, pouls très accélérés. Divers symptômes allergiques, d'intensité variable, peuvent être associés : prurit, urticaire généralisée, œdème de Quincke, spasme laryngé et bronchique. La tension artérielle chute et

la personne ressent une très forte angoisse. En cas de chute importante de la pression sanguine, le risque est un désamorçage de la pompe cardiaque, avec perte de connaissance. Dès les premiers signes, une hospitalisation d'urgence est indispensable dans un service de réanimation, puisque l'évolution peut être fatale en quelques minutes.

Figure 1 : Représentation schématique d'une réaction allergique en deux contacts [5]



Une prédisposition congénitale ou héréditaire intervient dans l'allergie. Cette prédisposition s'appelle l'atopie. Une personne au terrain atopique présente une réaction excessive en réponse à de petites doses d'allergènes, qui ne représentent aucun danger pour la population générale. C'est le cas, par exemple, du pollen de graminées. D'un point de vue biologique, les lymphocytes B d'un individu atopique synthétisent une quantité trop importante d'immunoglobulines de type E. [1, 2]

- **L'allergie de type 4 ou l'allergie retardée** fait appel à une réponse cellulaire, elle ne repose nullement sur les anticorps. Lors du premier contact avec l'allergène, celui-ci ayant un très faible poids moléculaires, va traverser la peau et se fixer sur des protéines (Figure 1). Le couple protéine-allergène est reconnu par les cellules de Langerhans situées dans la couche épidermique de la peau. Ces cellules de Langerhans porteuses des couples protéine-allergène migrent alors vers les ganglions lymphatiques régionaux afin de les présenter aux lymphocytes T CD4. Ceux-ci vont donc être activés et vont se concentrer dans les différents ganglions de l'organisme. Au deuxième contact avec l'allergène, ce dernier se fixe sur les cellules de Langerhans qui migrent alors vers les lymphocytes activés. Ces lymphocytes spécifiques de l'allergène le reconnaissent et affluent vers le lieu de l'allergie pour y créer des lésions vésiculeuses intradermiques importantes. Ces lésions apparaissent généralement entre 48 à 72h après contact avec l'allergène d'où le nom d'hypersensibilité retardée. [1]

2.2.2. Types d'allergies

Le mode d'expression des allergies est très variable. Il existe trois voies d'entrées dans notre organisme qui peuvent provoquer une allergie :

- Allergies associées aux voies respiratoires :

Les pollens des plantes émis lors de la floraison sont responsables des allergies respiratoires. Ce sont les plantes dont la fécondation est assurée par le vent (plantes anémophiles) qui sont les plus à craindre. Leurs pollens peuvent être entraînés sur des kilomètres. Il est traditionnel de décrire trois saisons polliniques au cours de l'année : le printemps, l'été et l'automne. L'allergie au pollen dépend de plusieurs facteurs : la quantité de pollens dans l'air, la sensibilité des individus et le potentiel allergisant de chaque plante. Le potentiel allergisant peut être classé en plusieurs niveaux. Plus il est élevé, plus la quantité de pollen nécessaire à provoquer une réaction allergique est faible. Les allergies respiratoires peuvent se présenter sous différentes formes [2, 3]:

- La rhinite allergique. Appelée « rhume des foins », il s'agit d'une réaction inflammatoire de la muqueuse nasale, à caractère aiguë ou chronique, qui se manifeste par une obstruction plus ou moins importante avec un écoulement de liquide clair ; des éternuements fréquents voire en salve, un prurit au niveau de la muqueuse nasale, des yeux, de la gorge et du palais. La rhinite peut se présenter de façon permanente ou saisonnière, selon les allergènes en cause.

- La conjonctivite. Elle est très souvent associée à la rhinite allergique. C'est une inflammation de l'œil qui est rouge, larmoyant, avec une sensation de picotement, de prurit, de frottement ou de brûlure.

- L'asthme allergique. C'est une inflammation chronique des voies respiratoires qui se manifeste par des crises aiguës de dyspnée de durée variable. Lors d'une crise d'asthme, la personne ressent une gêne à la respiration et une impression d'étouffement avec des sifflements très nets à l'expiration alors que l'inspiration semble libre. La dyspnée est réversible et disparaît totalement en fin de crise après traitement.

- La toux. Cette toux traduit une inflammation chronique de la muqueuse tapissant l'intérieur de la trachée, on parle également de trachéite spasmodique. La toux est généralement sèche sans expectoration et s'accompagne de sifflement en fin d'accès. Elle survient souvent pendant la nuit ou bien à l'occasion d'un effort et par temps froid.

Parmi les manifestations secondaires, on peut citer la fatigue, les changements de rythme de la respiration, une rhinorrhée, un prurit au niveau de la gorge et des oreilles.

- Allergies associées à la voie cutanée:

Le contact de la peau ou des muqueuses avec certains végétaux peut entraîner différentes manifestations cliniques. Ces réactions apparaissent dans les zones de contact avec l'allergène c'est-à-dire mains, avant-bras, cou, visage et paupières ; et dans toutes les régions du corps où l'allergène peut être apposé. [1, 2, 3]

Ces différentes réactions peuvent être :

- L'urticaire. C'est un syndrome caractérisé par l'apparition de lésions en plaques ou en gouttes plus ou moins saillantes, de type papules, bien circonscrites et qui occasionnent un prurit important.

- L'œdème de Quincke. C'est une forme profonde de l'urticaire, qui se traduit par un gonflement de la peau et des muqueuses du visage notamment au niveau des paupières, des lèvres mais aussi de la langue et de la gorge. Cela occasionne un risque respiratoire par obstruction des voies aériennes. Les démangeaisons sont absentes voire très faibles. Par contre le gonflement peut être douloureux. Des signes généraux peuvent être associés comme de la fièvre, des frissons, des douleurs musculaires et articulaires.

- Une dermatite de contact allergique. Elle se caractérise par des lésions d'eczéma à caractère érythémato-œdémateux, accompagnées de prurit intense, évoluant avec formation de vésicules pouvant se surinfecter. On peut également constater une hyperkératose péri- ou sous-unguéale. La dermatite se localise uniquement dans les zones en contact avec la substance en cause.

La plupart des troubles cutanés survenant au contact des plantes relèvent de l'allergie, mais également d'un mécanisme irritatif ou toxique. On distingue :

- Une dermatite irritative. C'est une réaction inflammatoire consécutive à une irritation d'origine mécanique (plante munie d'épines, aiguillons, poils...) ou chimique (substance vésicante, urticante ou caustique).

- Une dermatite de contact toxique. Le contact de diverses plantes avec la peau peut entraîner l'apparition de lésions, parfois aiguës mais transitoires. Ces plantes contiennent un suc irritant et vésicant libéré par le broyage ou la cassure des tiges et des feuilles. Ce suc peut provoquer des phlyctènes ou bulles, sur les surfaces de contact. Si malencontreusement, on porte la tige à sa bouche et on la mâchonne, ce sont alors les lèvres et la face qui vont se couvrir d'éruption bulleuse. La répétition de telles agressions peut conduire à des dermatoses chroniques.

- La photosensibilisation végétale. Un certain nombre de végétaux contiennent des substances phototoxiques. L'association du contact cutané avec ces plantes et d'une exposition solaire aux ultra-violets est responsable de l'apparition de brûlures plus ou moins importantes sur les zones photo-exposées. [6]

- Allergies associées à la voie alimentaire :

On parle d'allergie alimentaire lorsque, après absorption d'un aliment d'origine végétale, se manifestent très vite une série de symptômes généraux (céphalées, nausées...) et de phénomènes localisés à la peau (urticaire, érythème facial). Ils existent d'autres symptômes digestifs mais ils ne correspondent pas une allergie véritable. [7]

Parmi les allergies alimentaires les plus fréquentes dues aux végétaux, nous retrouvons :

- L'allergie aux tomates
- L'arachide qui représente la principale allergie alimentaire
- Les fruits et les graines exotiques (avocat, kiwi, litchi, noix de cajou, noix du brésil...)
- Les épices et les condiments (curry, moutarde, poivre, coriandre...)

L'allergie alimentaire ne sera pas davantage développée dans cette thèse.

Par contre, nous nous intéresserons aux intoxications orales par les plantes. L'ingestion directe de plantes ou de parties de plantes peuvent être toxiques pour l'homme. La plupart des intoxications sont accidentelles (par confusion avec une plante alimentaire, par attrait pour des fruits colorés, par consommation d'une partie toxique d'une plante comestible) mais parfois elles sont volontaires. L'intoxication peut entraîner différents symptômes [1]:

- Au niveau digestif : salivation, nausées, vomissements sanglants ou non, diarrhées sanglantes ou non, douleurs abdominales, hépatotoxicité ...
- Au niveau buccal : brûlures, picotements, anesthésie de la langue, gonflement, saignements, vésicules...
- Au niveau respiratoire : œdème buccopharyngé, polypnée, dépression respiratoire...
- Au niveau du système nerveux central : mydriase, myosis, trouble de l'accommodation visuelle, céphalée, hyperthermie, paresthésie, tremblement et convulsion, délire, dépression et coma...
- Au niveau cardiovasculaire : troubles du rythme, arythmie, hypo ou hypertension.
- Au niveau urinaire : irritation passagère, néphrite...

2.3. Clinique et thérapeutique

2.3.1. Examen clinique et tests

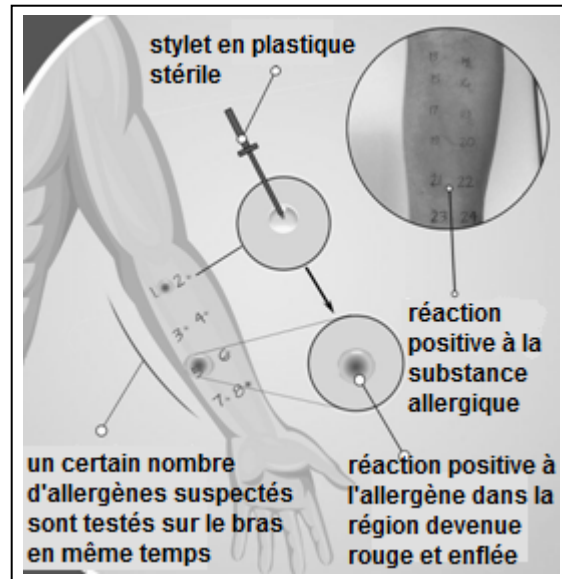
En allergologie, le diagnostic commence par un interrogatoire minutieux qui détaille les symptômes de l'allergie, les circonstances de l'apparition, les antécédents de la famille et du patient, l'environnement et les habitudes de vie. L'examen se poursuit par l'investigation des différents organes, comme les poumons, les yeux, le nez, la peau. Chez l'enfant l'examen est général.

Lorsqu'une allergie est suspectée, on procède à des tests cutanés. Ces tests peuvent être effectués par un dermatologue, un allergologue ou un pneumologue :

- Les tests à lecture immédiate ou prick-tests (Figure 2). Ces tests sont rapides, indolores et peuvent être pratiqués à tout âge. Aucun médicament antiallergique ne doit être pris dans les jours précédents le test. Le prick-test est le plus souvent effectué sur la face interne de

l'avant-bras ou parfois dans le dos chez le nourrisson. Il consiste à piquer l'épiderme à l'aide d'aiguilles spéciales au travers d'une goutte d'un extrait allergénique préalablement déposée sur la peau. Lorsque le test est positif, une papule d'urticaire qui démange apparaît au point de contact. Cette positivité traduit la présence anormale d'anticorps spécifiques d'un allergène. [3]

Figure 2 : Schéma représentant un prick-test [8]



- Les tests à lecture retardée ou patch-tests. Des gouttes de substances renfermant des allergènes potentiels sont déposées sur la peau au niveau du dos en général, puis recouvertes d'un sparadrap hypoallergénique. De cette façon, les allergènes sont maintenus au contact de la peau pendant une durée de 48 à 72 heures, et la lecture du résultat ne se fait qu'après ce délai. Le test est positif, lorsqu'apparaît une rougeur avec une réaction vésiculeuse plus ou moins marquée associée à des démangeaisons. [2, 3]

- Le bilan sanguin. Il permet de rechercher des signes d'allergie mais sans en préciser la nature. Ils révèlent une augmentation des immunoglobulines E totales, signe qu'il existe une hyperréactivité certaine mais d'origine indéterminée. L'augmentation des globules blancs éosinophiles n'est pas un critère exclusif d'allergie dans la mesure où elle peut se rencontrer dans d'autres affections d'ordre inflammatoire ou parasitaire. Dans un contexte de manifestations cutanées, c'est néanmoins une indication en faveur d'une origine allergique des troubles. [2, 3]

- Les tests de provocation. Le but de ces tests est de déclencher une réaction allergique au niveau des organes cibles, soit le plus souvent la muqueuse respiratoire nasale et bronchique. Ils consistent à administrer de façon prudente par inhalation ou ingestion l'allergène suspect, de façon à établir le lien éventuel avec les symptômes observés. Ces tests ne sont naturellement réalisés que dans des conditions de sécurité maximales, en milieu hospitalier et à proximité d'une unité de réanimation. [2, 3]

2.3.2. Mesure de prévention

La première étape du traitement contre les allergies consiste à éviter l'allergène. C'est parfois possible et dans ce cas, les symptômes disparaissent d'eux-mêmes ou ne sont plus qu'occasionnels. Mais bien souvent, il est difficile voire impossible de les évincer.

- Pour l'allergie respiratoire :

Pour l'allergie au pollen, la pollinisation des arbres se fait généralement au printemps ou en fin d'hiver, les graminées au printemps et en été et les plantes herbacées en automne. Les taux de pollens sont variables selon les conditions atmosphériques. Ils sont moins élevés le soir que dans la journée, les jours de pluie que les jours secs et lorsque le temps est calme.

On peut se tenir informé des pics polliniques en allant sur le site du réseau national de surveillance aérobiologique (RSNA) (cf. Annexe 2). Il renseigne sur la densité pollinique du moment et de la répartition géographique du pollen. Il existe une application gratuite : *Alertes pollens*, téléchargeable sur smartphone, tablette numérique via AppleStore et Android, développée par Stallergenes en partenariat avec le RSNA. Stallergenes propose également des alertes emails en s'inscrivant sur leur site (cf. Annexe 2).

Lorsque le taux de pollens est élevé, certains moyens et conseils simples sont à donner :

- Ne pas marcher dans les herbes hautes
- Rouler en voiture vitres fermées
- Dormir fenêtres closes
- Ne pas pique-niquer ou camper à l'extérieur
- Ne pas faire sécher les draps en plein vent
- Porter des lunettes et/ou masque
- Se laver les cheveux tous les jours et bien les faire sécher avant de se coucher.

Il n'existe aucune méthode d'éviction totale des pollens dans les maisons. Dans les habitations modernes, la ventilation centrale motorisée (VCM), qui renouvelle l'air en permanence, expulse les pollens de la maison, mais elle facilite également l'entrée de ceux qui sont présents dans l'air aspiré. [3, 9]

Il est préférable de bien choisir les plantes de son jardin et de connaître celles dont le pollen est fort allergisant. Pour l'entretien du jardin, une taille régulière des arbres, haies, gazon... empêche les fleurs d'apparaître et ainsi diminue la quantité de grain de pollen dans l'air. Il vaut mieux tondre la pelouse le matin quand l'herbe est encore légèrement humide car les pollens sont alors collants et s'abstiendront de voler de tous côtés.

Préférer les vacances en bord de mer car la brise marine repousse les grains de pollens. [3, 9]

- Pour l'allergie de contact :

Lors de la manipulation de plantes, il est préférable de mettre des gants. Les gants doivent être adaptés et compatibles à l'activité exercée (matière, épaisseur, longueur...). Par ailleurs, lors du débroussaillage ou du désherbage dans le jardin, il est souhaitable de mettre des vêtements couvrants pour éviter toute projection de suc irritant des plantes. [10]

- Pour les intoxications :

Si l'on possède des plantes dangereuses, il est nécessaire de connaître leurs noms et si possible de les clôturer surtout si des enfants sont susceptibles d'être en contact avec elles.

Il est préférable d'apprendre très tôt aux enfants à ne pas toucher ni mâchonner des tiges ou des feuilles et leur expliquer le danger de certaines plantes en particulier des baies même si elles ressemblent à des fruits comestibles. Il faut laver les mains des enfants qui auraient touchés une plante. Pendant les travaux de jardinage, il est souhaitable de mettre des gants et d'évitez de se toucher les yeux. Il faut jeter l'eau des bouquets de fleurs pour éviter tout risque d'ingestion. [1, 10, 11]

Pour les allergies professionnelles, il n'y a malheureusement pas d'autre solution parfois qu'une reconversion professionnelle.

2.3.3. Traitements médicamenteux

On ne guérit pas, au sens strict, d'une allergie. On peut plus ou moins contrôler les différents facteurs en cause, combattre les symptômes par des médicaments, voire neutraliser l'allergie dans certaines limites grâce aux techniques de désensibilisation. Quand on est allergique, on le reste à vie même si les manifestations s'estompent avec le temps.

- En cas d'allergies respiratoires, cutanées ou oculaires :

Les traitements sont adaptés à chaque cas en fonction des symptômes présentés. Les médicaments se présentent sous différentes formes galéniques. Certains s'obtiennent en vente libre conseillés par le pharmacien et d'autres sont prescrits sur ordonnance par un médecin.

Voici un tableau récapitulatif des différentes classes de médicaments pouvant être prescrits ou conseillés pour traiter une allergie.

Classe pharmaceutique	DCI/ Princes sur prescription	Propriétés	Effets secondaires	Indication	Médicaments sans prescription
Adrénaline (injection)	<i>-Adrénaline/Anapen®, Jext®</i>	Agents adrénérgiques et dopaminérgiques. Stimule le SN sympathique qui augmente la fréquence cardiaque, le débit cardiaque et la circulation coronaire.	Tachycardie excessive, Crise d'angor IDM	Choc Ana- phylactique Réaction allergique grave	
Anti-dégranulant (voie nasale)	<i>-Cromoglicat disodique/Lomusol®</i>	Inhibe la dégranulation des mastocytes à l'origine de la libération des médiateurs chimiques de l'allergie	Prurit nasal et éternuements dans les minutes suivant la pulvérisation, altération du goût	Rhinite	<u>Voie nasale :</u> <i>-Cromorhinol® -Alairgix®</i> <u>Voie oculaire :</u> <i>-Humex conjonctivite allergique® -Opticron® -Ophthacalm® -Multicrom® -Cromoptic® -Cromedil® -Cromabak® -Cromadose® -Allergocomod® -Naabak® -Naaxia® -Almide® -Lodoxal®</i>
Anti-dégranulant (voie oculaire)	<i>-Nédocromil/Tilavist®</i>		Picotement ou sensation de brûlure oculaire, larmoiement, prurit, photophobie	Conjonctivite	
Anti-Histaminique première génération (voie orale)	<i>-Hydroxyzine/ Atarax® -Bromphéniramine/ Dimégan® -Cyproheptadine/ Périactine® -Prométhazine/ Phénergan® -Dexchlorphéniramine/ Polaramine® -Alimémazine/ Théralène®</i>	Antagonistes spécifiques et compétitifs des récepteurs histaminiques type H1	Somnolence diurne, sécheresse buccale, constipation, tachycardie, troubles de l'accommodation, rétention urinaire	Rhinite Conjonctivite Urticaire	<u>Voie orale :</u> <i>-Alairgix® -Humex allergie® -Humex rhume des foies® -Actifed allergie® -Drill allergie® -Cétirizine -Loratadine -Zyrtecset®</i>
Anti-Histaminique seconde génération (voie orale)	<i>-Loratadine/ Clarityne® -Cétirizine/ Virlix®, Zyrtec® -Lévocétirizine/ Xyzall® -Desloratadine/ Aerius® -Fexofenadine/ Telfast® -Mizolastine/ Mizollen® -Ebastine/ Kestin® -Méquitazine/ Primalan® -Bilastine/Bilaska®, Inorial®</i>	Antagonistes spécifiques et compétitifs des récepteurs histaminiques type H1 Effets anticholinérgiques faibles		Rhinite Conjonctivite Urticaire	<u>Voie nasale :</u> <i>-Allergodil® -Proallergodil®</i> <u>Voie cutanée :</u> <i>-Sédermyl® -Flashesédermyl® -Onctose® -Phénergan® -Butix® -Apaisyl®</i>
Autres Anti-Histaminique (voie orale)	<i>-Kétotifène/ Zaditen®</i>	Antihistaminique H1 sédatif, non bronchodilatateur, inhibant la bronchoconstriction et l'accumulation d'éosinophiles	Somnolence, sécheresse buccale, nausée, anorexie, vomissement, constipation, gastralgie, vertige	Rhinite Conjonctivite	

Autres Anti-Histaminique (voie oculaire)	-Lévocabastine/ Levofree®, Levophta® -Azélastine/Allergodil® - Olopatadine/Opatanol® -Epinastine/Purivist® -Kétotifène/Zalerg®, Zalergonium® Monokéto®				-Allergiflash®
Anti-leucotriène (voie orale)	-Montelukast/ Singulair®	Antagoniste direct des récepteurs aux leucotriènes, médiateur pro-asthmatique	Céphalées, syndrome grippal, troubles digestifs	Asthme Rhinite	
Anti-prurigineux (voie cutanée)		Antiprurigineux		Urticaire	-Eurax® -Quotane® -Tronothane®
Broncho-dilatateur (inhalation)	Salbutamol/ Ventoline® Terbutaline/ Bricanyl®	Agoniste des récepteurs bêta-2-adrénergiques des muscles lisses des bronches	Tremblements, Nervosité, palpitations, vertiges, céphalées	Asthme	
Corticoïde (voie orale)	-Dexaméthasone/ Dectancyl® -Prednisone/ Cortancyl® -Prednisolone/ Solupred® -Betaméthasone/ Céléstène® -Budesonide/Entocor® -Méthylprednisolone/ Medrol®	Anti-inflammatoire stéroïdien Antiallergique par inhibition de la libération de l'histamine, des prostaglandines et leucotriènes Action sur le métabolisme Action sur le SNC	Prise à long terme, atteinte du système osseux, endocrinien, du métabolisme, problèmes ophtalmiques et gastriques	Urticaire Rhinite	
Corticoïde Action prolongée (voie injectable)	-Méthylprednisolone/ Dépo-médrol® -Bétaméthasone/ Diprostène®, Céléstène chronodose® -Triamcinolone/ Kenacort-retard®			Rhinite après échec des autres thérapeutiques	
Dermo-corticoïde Activité forte (voie cutanée)	-Bétaméthasone valérate/Betmeval® Bétaméthasone dipropionate /Diprosone® -Hydrocortisone acéponate/Efficort® -Difluprednate/ Epitopic 0.05%® - Fluticasone/Flixovate® -Locatop/Locatop® -Hydrocortisone butyrate/Locoïd® -Diflucortolone valérienate/Nérisone®	Anti-inflammatoire stéroïdien Antiallergique Antiprurigineux	Proportionnel au niveau d'activité et à la durée de traitement Atrophie cutanée, dermatite faciale rosacéiforme, couperose, vergeture linéaire pourpre	Urticaire	-Onctose hydrocortisone® -Cortapaisyl®
Dermo-corticoïde Activité moyenne (voie cutanée)	-Désoside/Locapred® -Difluprednate/ Epitopic 0.02%® -Désoside/Tridésosnit®				
Protecteur cutané (voie cutanée)		Emollient Protecteur cutané		Dermite irritative Prurit	-A313® -Baume des pyrénées® -Camphrice du canada® -Crème au calendula®

					-Crème de Dalibour® -Déflamol® -Dermo-cuivre® -Dexeryl® -Gel de calamine therica® -Homéoplasmine® -Inotyol -Irrisédermyl® -Oxythyol® -Sénophile® -Vaseline®
Vaso-constricteur + Anti-Histaminique (voie orale)		Action décongestionnante + antihistaminique	Céphalée, sueur, palpitation, hypertension, glaucome	Rhinite	-Actifed LP rhinite allergique®
Xanthine (voie orale)	-Théophylline/ Euphylline®, Dilatrane®, Théostat®, Tedralan®	Broncho-dilatateur, stimulant du SNC, convulsivant, effet inotrope et chronotrope positive	Nervosité, agitation, palpitation, tachycardie, tremblement, nausée, gastralgie	Asthme	

[12, 13, 14, 15, 16, 17]

Figure 3 : Classe pharmacologiques des médicaments et leurs effets thérapeutiques [18]

	Eternuements	Rhinorrhée	Obstruction nasale	Prurit	Conjonctivite	Asthme
Anthistaminique						
- oral	++	++	+	+++	++	-
- intranasal	++	++	+	++	-	-
- conjonctival	-	-	-	-	++	-
Corticostéroïde intranasal	+++	+++	+++	++	++	-
Cromoglycate						
- intranasal	+	+	+	+	-	-
- oculaire	-	-	-	-	++	-
Antagonistes de récepteurs aux leucotriènes	-	+	+++	-	++	+++
Anticholinergiques topiques	-	++	-	-	-	-

En cas de photosensibilisation, il faut dans un premier temps refroidir les lésions avec de l'eau, puis appliquer des dermocorticoïdes. Il peut également être prescrit des anti-inflammatoires afin de calmer les réactions les plus intenses. [6]

Il existe un autre traitement de l'allergie, appelée la désensibilisation ou l'immunothérapie spécifique (ITS). Elle ne s'applique pas à toutes les allergies et ce n'est pas un traitement de première intention. On la réalise préférentiellement aux patients souffrant d'allergies aux pollens lorsque les médicaments sont insuffisants pour soulager l'allergie ou que les effets indésirables des médicaments sont mal tolérés. Le traitement de désensibilisation est généralement prescrit en pré- et cosaisonnier, c'est-à-dire qu'il est initié plusieurs mois avant la saison pollinique et poursuivi pendant toute la saison pollinique. Si le traitement est efficace, il est poursuivi pendant 3 à 5 ans. Un bilan doit être effectué après un an de

traitement pour réévaluer l'efficacité et la tolérance de la désensibilisation, facteurs qui conditionnent la décision de poursuivre ou non le traitement.

L'ITS consiste à habituer progressivement l'organisme à l'allergène. Mis en présence de quantités croissantes de la substance, le corps développe ainsi une accoutumance. Plusieurs voies d'administrations de l'ITS sont possibles : sous-cutanée ou sublinguale. C'est la voie sublinguale qui est la plus utilisée car les patients peuvent gérer eux-mêmes à condition de suivre scrupuleusement les indications qui leur ont été données. Le traitement par voie sous-cutanée peut occasionner des effets secondaires comme une petite rougeur transitoire au point d'injection. Les réactions générales sont très rares mais potentiellement sévères. Les traitements oraux sont beaucoup mieux tolérés mais ils peuvent générer un prurit local et des étournements.

Chez l'enfant, l'ITS n'est guère initiée avant l'âge de 4-5ans, son efficacité est meilleure que chez l'adulte.

Les résultats d'une ITS sont satisfaisants dans 60% des cas pour la rhinite et/ou asthme associés aux pollens. Cette efficacité est d'autant plus forte que le patient a moins d'allergies. Les résultats sont meilleurs pour un allergène unique et médiocres ou nuls quand le patient souffre de plusieurs allergies sans qu'un allergène apparaisse prédominant. [3]

- En cas d'intoxications:

La gravité de l'intoxication dépend :

- De l'espèce végétale
- De l'organe ingéré
- De la quantité absorbée
- De la maturation du fruit (encore vert, sa toxicité est souvent plus importante)
- Du moment de l'absorption (lorsque l'estomac est vide, les effets pathologiques sont plus précoces et plus intenses)
- De l'âge et poids du sujet ainsi que des variations individuelles de sensibilité.

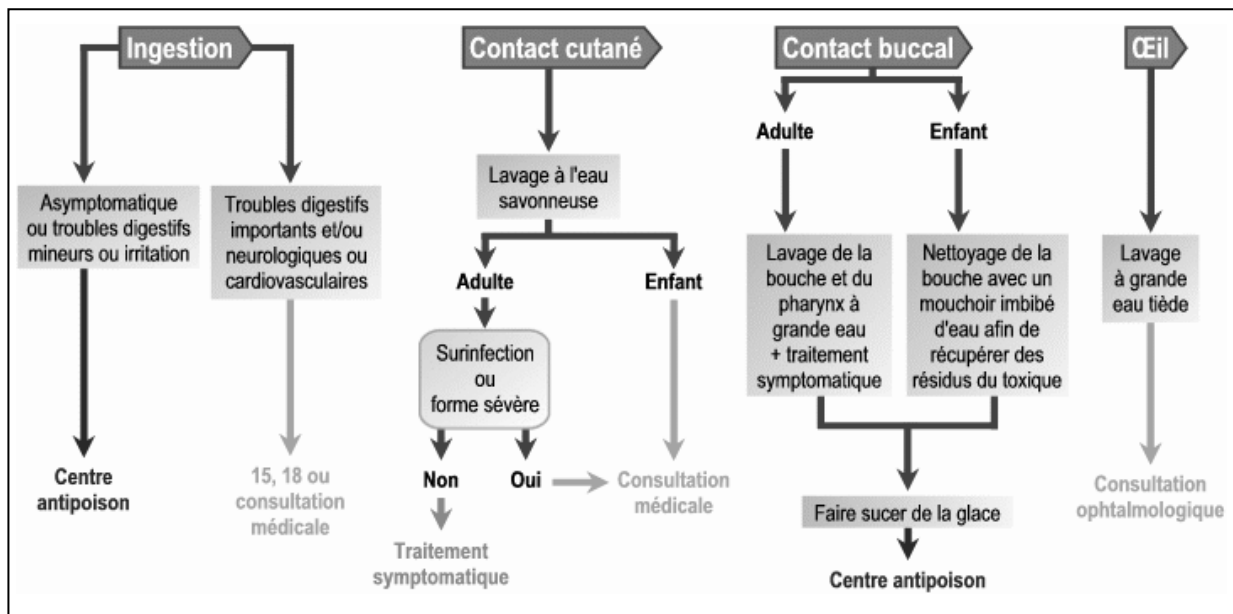
Aucune méthode générale n'existe. Le traitement est symptomatique, mais certaines règles sont à suivre [11, 19, 20]:

- S'il s'agit d'une projection oculaire de latex ou d'une réaction cutanéomuqueuse suite à un contact : rincer à grande eau.
- En cas de mâchonnement ou d'ingestion : enlever les morceaux restants dans la bouche, les conserver pour l'identification puis rincer la bouche avec de l'eau ; ne pas faire boire (eau, lait) et ne pas faire vomir.
- Noter l'heure de l'ingestion et le délai d'apparition des premiers symptômes.

- Identifier la plante en cause, la partie de plante ingérée et la quantité et si ce n'est pas possible, la conserver.
- Ne pas attendre les symptômes pour se renseigner et téléphoner au centre antipoison.
- En cas de manifestation grave, alerter immédiatement le SAMU (composer le 15).
- Vérifier la validité du vaccin antitétanique.

L'évolution d'une intoxication par ingestion traitée dans l'heure est généralement favorable. En l'absence de symptôme, une intoxication potentielle constatée plus de deux heures après l'ingestion est également de bon pronostic. [11, 19, 20]

Figure 4 : Conduite à tenir en cas d'intoxication [19]



2.3.4. Autres traitements

- Homéopathie :

C'est une méthode thérapeutique qui vise à soigner l'être humain en lui administrant des doses infinitésimales de remèdes entièrement naturels : plantes, minéraux ou substances animales. Avant toute prescription homéopathique, un interrogatoire minutieux, attentif et rigoureux doit être réalisé afin de donner la souche et la dilution la plus adaptée au malade et à ses symptômes. Une même souche peut soigner plusieurs symptômes. Les remèdes homéopathiques peuvent se présenter sous différentes formes galéniques.

- Allergie aux pollens :

En prévention, deux à trois mois avant la saison pollinique : *Poumon histamine* + *Pollens*

- Rhinite allergique :

Si écoulements non irritants, clair ou jaune le jour avec le nez bouché la nuit et des éternuements en salve le matin : *Nux vomica*.

Si écoulements irritants au niveau du nez, non irritant au niveau des yeux : *Allium cepa*.

Si écoulements irritants au niveau des yeux et non irritant au niveau du nez : *Euphrasia*.

Si écoulements irritants au niveau des yeux et du nez, avec douleurs en regard des sinus : *Kalium iodatum*.

Si prurit avec démangeaison du voile du palais : *Sabadilla*.

Si prurit des narines et du conduit auditif : *Arundo donax*.

- Urticaire :

Systématiquement : *Poumon histamine*.

Si amélioration par le froid : *Apis mellifica*

Si amélioration par le chaud : *Urtica urens*.

[21, 22, 23]

On trouve des spécialités composées de plusieurs souches homéopathiques : *Rhinallergy*®, *Lergypax*® indiqués tous deux pour les rhinites et conjonctivites allergiques ; *Gencydo*® pour les rhinites allergiques ; *Homeoptic*® pour les irritations oculaires. [15]

- **Oligothérapie :**

C'est l'utilisation de minéraux et de métaux en très petites quantités qui jouent un rôle dans les fonctions et les échanges biologiques de l'organisme. Les oligoéléments interviennent dans l'assimilation et le métabolisme des aliments et dans le renouvellement de nos tissus. Ils renforcent les défenses du système immunitaire et aident à diminuer les réactions allergiques. Quelques oligoéléments sont indiqués pour le traitement des allergies. On retrouve principalement le manganèse, qui est un modificateur du terrain lors des états allergiques. On l'utilise habituellement dans tous les cas d'allergies, quelles que soient leurs manifestations et leurs localisations (cutanées, ORL, respiratoires). Spécialités : *Oligosol Mn*®, *Oligostim Manganèse*®, *Granions de Manganèse*®. Le soufre, qui est un régulateur des terrains allergiques peut être utilisé en association avec le manganèse afin d'améliorer les défenses de la muqueuse des voies aériennes supérieures dans le cas des rhinopharyngites. Spécialités : *Actisoufre*®, *Oligosol S*®, *Oligostim Soufre*®, *Granions de Soufre*®, *Solacy*®. [3]

- Acupuncture :

C'est une médecine traditionnelle chinoise basée sur l'implantation et la manipulation de fines aiguilles en divers points du corps appelés méridiens à des fins thérapeutiques. Les points à toucher seront déterminés par l'acupuncteur après un entretien long et détaillé. Il existe deux sortes d'actions possibles pour l'acupuncteur : le traitement d'un patient en « crise » pendant le pic d'allergie et le traitement préventif du patient afin d'empêcher les épisodes allergiques de se produire. Les séances sont variables selon chaque cas. Dans le cas d'une action préventive, l'acupuncteur proposera 1 ou 2 séances par an. [3]

- Cure thermale :

C'est un séjour effectué dans un centre thermal, au cours duquel le curiste soigne ses affections grâce aux propriétés thérapeutiques des eaux. Les cures thermales peuvent être notamment indiquées pour les affections chroniques et récidivantes d'asthme et de rhinites allergiques. L'eau peut être utilisée sous forme de douche, de bain, d'inhalation, de cure de boisson, d'aérosol, de pulvérisation ou d'application de boue. [1]

3. LES PLANTES ALLERGISANTES ET TOXIQUES DANS LES JARDINS PICARDS

Les plantes allergisantes et toxiques citées ci-dessous sont les plantes qui sont fréquemment cultivées par l'homme, qui poussent naturellement dans les jardins en Picardie, ou qui font souvent l'objet d'appel au centre antipoison. Les plantes allergisantes sont celles qui provoquent des allergies respiratoires ou cutanées. Les plantes toxiques sont celles qui entraînent une intoxication ou une toxicité cutanée. Ces plantes peuvent provoquer des effets parfois assez rares. La liste de plantes, classée par ordre alphabétique n'est pas exhaustive. Les logos situés à côté de la partie rédigée concernant la plante signalent le type d'allergie que provoque cette dernière :

Ⓘ : Intoxication alimentaire

© : Allergie de contact

® : Allergie respiratoire.

Pour chaque plante est indiqué son nom latin mentionnant le genre et l'espèce. Lorsque plusieurs espèces sont responsables de réactions allergiques ou toxiques, il sera alors noté l'abréviation spp. On retrouvera en Annexe 3, certaines photos des plantes pour lesquelles il faut faire particulièrement attention.

- Ⓘ **Aconit napel ou Casque de Jupiter, *Aconitum napellus*** : C'est une plante dangereuse. L'ingestion de graine, racine fraîche ou de feuille de cette plante est suivie très rapidement (30-45 minutes) de fourmillements, d'un engourdissement de tout l'appareil bucco-pharyngé et qui peut s'étendre à la face et aux membres. L'intoxiqué est pris de nausées et de vomissements, puis de vertiges. On observe une hypothermie et souvent une hypotension. Puis les troubles respiratoires s'accroissent et la mort survient par une fibrillation ventriculaire contre laquelle on est impuissant. Il n'y a pas de véritable antidote à une telle intoxication. Cette intoxication est en générale volontaire et souvent impliquée dans des tentatives de suicide. [7, 24, 25] La manipulation de bouquets peut également provoquer une réaction allergique.
- © **Ail, *Allium sativum*** : La manipulation du bulbe provoque des dermatites au bout des doigts avec une hyperkératose, une desquamation et des fissures asymétriques. [25, 26, 27]
- © **Ailante glanduleux ou Faux vernis du Japon, *Ailanthus altissima*** : La sève et l'écorce sont vésicantes. Il serait susceptible de provoquer des dermatites de contact lors de l'élagage ou de la coupe de l'arbre. C'est un arbre invasif. Par ailleurs, plus l'arbre est coupé, plus il rejette de souche et drageonne. Le pollen de cet arbre donne un goût amer au miel. [7, 28]
- Ⓘ **Amour en cage, *Physalis alkekangii*** : Toutes les parties de cette plante sont toxiques sauf le fruit. Le fruit, une baie, est comestible une fois arrivé à maturité mais seulement pour certaines espèces. Les symptômes produits par l'ingestion de fruits immatures sont diarrhées

et fièvre avec une sensation de gorge râpeuse quelques heures après l'ingestion. C'est une plante qui se propage facilement et qu'il faut contenir. Parmi les espèces les plus courantes on retrouve *P. peruviana*, *P. pubescens*, *P. pruinosa* et *P. ixocarpa* qui sont comestibles et décoratives. [24]

- Ⓢ **Anémone**, *Anemone spp.* : La sève fraîche de cette fleur peut provoquer une dermatite de contact irritative. [10, 25, 26, 29,] Ceci s'applique d'ailleurs à l'ensemble des Renonculacées.
- Ⓢ **Armoise**, *Artemisia spp.* : C'est une herbacée allergisante. Elle est responsable par son pollen d'allergies respiratoires qui se manifestent par un asthme, rhino-conjonctivite, prurit et toux quinteuses. La pollinisation s'effectue de juillet à août et le pollen a un potentiel allergisant fort. Cette plante fait aujourd'hui l'objet de mesures nationales.
- Ⓢ La consommation d'armoise à forte dose présente un caractère toxique. Elle est abortive, neurotoxique et hémorragique. [30, 31]
- Ⓢ **Artichaut**, *Cynara spp.* : La manipulation peut provoquer des dermatites de contact allergiques comme un eczéma des mains et du visage par lésions aéroportées, simulant une photo-dermatose mais sans respect des zones photo-protégées. [7, 26, 32]
- Ⓢ **Arum tacheté, Gouet ou Pied de veau**, *Arum maculatum* : C'est une plante toxique. L'ingestion de feuilles ou de baies (même pour 2-3 baies) provoque fréquemment des nausées, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales et localement des brûlures buccales. Pour des ingestions massives, il peut apparaître des troubles du rythme cardiaque, une mydriase, des convulsions, un coma et la mort. Ce sont les baies de l'arum qui sont le plus souvent responsables d'intoxications. [10, 11, 24, 25, 29]
- Ⓢ **Asperge**, *Asparagus spp.* : A consommer raisonnablement car elle est diurétique, voire irritant pour le système urinaire. Par ailleurs lorsqu'on laisse pousser une asperge, elle forme une plante assez haute avec des baies rouges. En cas d'intoxication massive (ingestion supérieure à 20 baies), surviennent des céphalées, des vomissements, des diarrhées, de la fièvre avec une sensation de soif. [33]
- Ⓢ **Aucuba**, *Aucuba japonica* : L'ingestion des feuilles ou des fruits d'aucuba peut entraîner une irritation buccale, des nausées et des troubles gastro-intestinaux. [29]
- Ⓢ **Aulne**, *Alnus spp.* : Cet arbre est allergisant. Il est responsable par son pollen de rhinite et de conjonctivite allergique et plus rarement d'asthme. La pollinisation s'effectue de janvier à avril et le pollen a un potentiel allergisant fort. [32, 34]
- Ⓢ **Berce du Caucasse**, *Heracleum mantegazzianum* : C'est une plante photosensibilisante. Le contact de la sève suivie d'une exposition solaire provoque une dermatite phototoxique d'intensité variable allant du simple érythème jusqu'à l'apparition de vésicules au niveau des zones exposées. Quelques jours après le contact, les zones touchées présentent une hyperpigmentation. [25, 26, 28]

- Ⓒ **Bois-joli ou Bois-gentil, *Daphne mezereum*** : L'écorce de la tige et des racines est rubéfiante et vésicante. Le contact de ces parties avec la peau provoque une dermatite de contact ou une brûlure.
- Ⓘ L'ingestion des fruits déclenche une ulcération des muqueuses du tube digestif, entraînant hypersalivation, enrouement, déglutition difficile, spasmes violents, nausées, vomissements, diarrhées et éventuellement des convulsions. On considère que la dose toxique est voisine de 4-5 fruits et que la dose létale pour un adulte est comprise entre 10 à 20 fruits. L'inhalation profonde et répétée du parfum des fleurs peut occasionner des maux de tête et une irritation de la muqueuse nasale. [7, 29]
- Ⓒ **Bouleau, *Betula spp.*** : C'est un arbre allergisant. Il est responsable par son pollen de rhinite et de conjonctivite allergique et plus rarement d'asthme. La pollinisation s'effectue d'avril à juin et le pollen a un potentiel allergisant très fort. [32, 34]
- Ⓒ **Bouton d'or, *Ranunculus spp.*** : Le suc de la tige de cette fleur est agressif pour la peau et les muqueuses. Il provoque une irritation de la peau variant d'un érythème avec prurit à un œdème ou à un eczéma et des cloques.
- Ⓘ En cas d'ingestion, on ressent une sensation de brûlure intense au niveau buccal et digestif, suivie de nausées et de convulsions. [10, 25]
- Ⓘ **Bryone ou vigne blanche ou Navet du diable, *Bryonia dioica*** : Toute la plante est toxique mais particulièrement la racine et les fruits. Les symptômes se limitent le plus souvent à une gastroentérite car les quantités ingérées sont faibles (2-3 baies). Dans les cas sévères, des troubles cardiaques et des troubles hépatorénaux pourraient être observés. [7, 11, 25]
- Ⓒ **Buis, *Buxus sempervirens*** : Le buis peut provoquer des dermatites de contact lors du contact avec la sève. [26]
- Ⓘ L'ingestion importante des feuilles, provoque vomissement, vertige, tremblement et paralysie spinale. [7]
- Ⓒ **Camomille romaine, *Chamaemelum nobile*** : Sa manipulation peut provoquer des dermatites de contact allergiques. [25, 26]
- Ⓒ **Céleri, *Apium graveolens*** : Un contact prolongé avec les feuilles suivi d'une exposition au soleil peut provoquer des dermatites aiguës. Les risques de phototoxicité après ingestion sont plus limités. Toutefois, il est recommandé de ne pas s'exposer aux rayons du soleil après avoir consommé ce légume. La dangerosité est fonction de la dose consommée et de l'indice UV du moment. [25, 26, 27]
- Ⓒ **Charme, *Carpinus spp.*** : Cet arbre est responsable par son pollen de rhinite et de conjonctivite allergique et plus rarement d'asthme. La pollinisation s'effectue de mars-avril. Son potentiel allergisant est moyen. [34]

- Ⓜ **Châtaignier**, *Castanea sativa* : Le pollen est à l'origine de rhinite et de conjonctivite allergique et plus rarement d'asthme. La pollinisation s'effectue de juin à juillet et le pollen a un potentiel allergisant faible. [32, 34]
- Ⓜ **Chélidoine ou Herbe aux verrues**, *Chelidonium majus* : Le latex de la tige de couleur jaune-orangé est irritant pour les muqueuses. L'ingestion peut causer des nausées, vomissements, crampes abdominales, diarrhées et déshydratations. A fortes doses, elle peut être mortelle. Elle est rarement ingérée à cause de son odeur et de son goût désagréable. [7, 10, 25]
- Ⓜ **Chêne**, *Quercus spp.* : L'ingestion du fruit c'est-à-dire le gland est toxique. A fortes doses, ils entraînent des douleurs abdominales, des troubles digestifs et des céphalées.
- Ⓜ Par ailleurs son pollen est allergisant. Il est responsable de rhinite et de conjonctivite allergique et plus rarement d'asthme. La pollinisation s'effectue d'avril à juin. Son potentiel allergisant est moyen. [25, 32]
- Ⓜ **Chénopode blanc**, *Chenopodium album* : C'est une herbe dont le pollen peut être responsable d'asthme, de rhino-conjonctivite, de prurit et de toux quinteuses. La pollinisation s'effectue de juin à septembre. Son potentiel allergisant est moyen. [30, 31]
- Ⓜ **Chèvrefeuille**, *Lonicera spp.* : Quelle que soit l'espèce de chèvrefeuille, les feuilles et surtout les baies plus ou moins sucrées, sont toxiques. A faible dose, les baies sont purgatives, mais à dose plus importante l'ingestion peut provoquer vomissements, diarrhées, sueurs, larmolements, congestions du visage, secousses musculaires, tachycardie ou arythmie, somnolence... L'intoxication est rarement fatale. [10, 11, 24, 25, 29]
- Ⓜ **Chrysanthème**, *Chrysanthemum spp.* : La manipulation de cette fleur peut être responsable de dermatites de contact allergiques comme de l'eczéma. [25, 26, 32]
- Ⓜ **Ciboulette**, *Allium schoenoprasum* : La manipulation peut occasionner une urticaire de contact. [26, 35]
- Ⓜ **Clématite**, *Clematis spp.* : Les intoxications humaines sont très rares. Elle provoque au niveau buccal, une stomatite avec des brûlures localisées, voire des ulcérations. Au niveau digestif, l'irritation locale, provoquent des colites et des diarrhées ; et au niveau neurologique, des paralysies et des néphrites peuvent parfois être observés. [25]
- Ⓜ Par contact, toutes les parties de la plante renferment un suc irritant, rubéfiant et vésicant qui peut engendrer la formation de vésicules, voire de pustules. Au Moyen âge, les mendiants se frottaient avec le suc de la clématite pour inspirer la pitié, d'où son nom populaire d' "herbe aux gueux". [7, 29]
- Ⓜ **Coloquinte**, *Citrullus colocynthis* : Toute la plante est toxique, mais en particulier le fruit qui risque d'être consommé en quantité car quand il est vert, il peut être confondu avec celui de la courge ou du concombre. L'ingestion de grande quantité malgré l'amertume du fruit provoque des diarrhées pseudo-membraneuses sanglantes très violentes, des vomissements et un état confusionnel. [7, 10, 25]

- ① **Cotoneasters**, *Cotoneaster spp.* : Quelque soit la partie consommée, la plante est faiblement toxique. Les symptômes sont légers même en cas de consommation de quantité importante de fruits. On note des douleurs digestives, des vomissements, des diarrhées et de la fièvre. [7, 11, 26]
- Ⓜ **Cyprès**, *Cupressus spp.* : Le pollen de cet arbre est allergisant. Il peut être responsable de rhinite allergique. Elle peut s'accompagner et se compliquer d'un asthme. La pollinisation s'effectue de février à mai et le pollen a un potentiel allergisant très fort. [34]
- ① **Cytise**, *Laburnum anagyroide* : La totalité de la plante est toxique surtout les graines. En cas d'ingestion, une sensation de brûlure au niveau buccal est ressentie. Elle est émétique, ce qui, vidant le contenu de l'estomac, permet l'élimination d'une grande partie des principes toxiques. Dans les cas les plus graves, on observe des phases de délire, d'excitation, voire une paralysie respiratoire. Il faut faire attention aux enfants qui confondent les gousses avec des haricots et les graines avec des petits pois. [7, 11, 25, 29]
- Ⓜ **Dactyle**, *Dactylis glomerata* : Cette graminée est responsable d'allergie respiratoire. Les symptômes sont de type rhinite et conjonctivite. La période de pollinisation s'étend de mars à septembre avec des pics en mai, juin et juillet. Son potentiel allergisant est très fort. [7, 34]
- ① **Datura officinal**, *Datura stramonium* : Les feuilles et les graines sont toxiques. L'ingestion entraîne sécheresse buccale, soif intense, mydriase, augmentation du pouls, erythème facial, nausées, puis délire et hallucinations. Le retour à la normale s'effectue en 48 à 72 heures avec une amnésie totale de l'intoxication. Dans les cas extrêmes, il peut y avoir perte de connaissance et mort. [7, 11,25]
- ① **Digitale ou gant de Notre-Dame**, *Digitalis spp.* : La plante entière est très toxique. Les symptômes de l'empoisonnement sont identiques à celle que l'on observe à la suite d'une intoxication médicamenteuse par la digoxine ou la digitoxine. Après des troubles digestifs (vomissements et parfois diarrhées), on constate des troubles neuro-sensoriels et surtout des troubles cardiaques très caractéristiques : fortes bradycardies et troubles de l'automatisme cardiaque. [7, 24, 29]
- Ⓞ **Endive**, *Cichorium intybus* : La manipulation peut provoquer des dermatites de contact allergiques. On observe un eczéma, des lésions à caractère érythémato-œdémateux, accompagnées de prurit intense, évoluant avec formation de vésicules pouvant se surinfecter. [25, 26, 32]
- Ⓞ **Euphorbe**, *Euphorbia spp.* : Le latex de toutes les espèces d'euphorbes est toxique et irritant. Le contact du latex au niveau buccal provoque une douloureuse sensation de brûlure et une hypersalivation, parfois un gonflement des lèvres et ou un œdème laryngé. Si le latex est avalé il peut entraîner nausées, vomissements et diarrhées. Le contact avec la peau entraîne de l'urticaire de contact accompagnée de démangeaison et d'œdème. La gravité des symptômes dépend de l'importance et de la durée du contact. La projection de latex dans l'œil ou le contact de l'œil avec des doigts souillés peuvent occasionner une conjonctivite sévère, une atteinte de la cornée, un gonflement des paupières. Des cas de cécité temporaire ont été

décrits. Les lésions s'accompagnent de douleurs intenses, de larmoiement et de photophobie. [7, 24, 25, 26]

- Ⓜ **Frêne**, *Fraxinus spp.* : Il est responsable par son pollen de rhinite et de conjonctivite allergique et plus rarement d'asthme. La pollinisation de cet arbre s'effectue de mars à mai et le pollen a un potentiel allergisant moyen. [32, 34]
- Ⓜ **Fusain d'Europe**, *Euonymus spp.* : Toutes les parties de cet arbre sont toxiques. L'ingestion des graines de fusain sont amères. 8 à 15 h après l'ingestion, on observe une forte irritation digestive avec spasmes, vomissements, diarrhées sanglantes, vertiges, fièvre, mydriase, voire troubles circulatoires et collapsus. Les symptômes apparaissent dès 3-4 fruits chez l'adulte et dès 1 fruit chez l'enfant. [7, 25, 32]
- Ⓜ **Genêt à balais**, *Cytisus scoparius* : Les gousses, les graines, les jeunes tiges et les feuilles de cette plante sont toxiques. La consommation des graines et gousses qui ressemblent à celles des haricots et des pois provoquent des vomissements, des brûlures digestives ainsi que de violentes coliques. Dans les cas les plus graves, survient une dépression du système cardiaque qui entraîne des engourdissements des pieds et des mains, puis des problèmes respiratoires pouvant entraîner le décès. [24, 32]
- Ⓜ **Géranium**, *Geranium spp.* : La manipulation de cette fleur provoque un eczéma allergique de contact. [32]
- Ⓜ **Glycine**, *Wysteria spp.* : Toutes les parties de cette plante sauf les fleurs sont toxiques. La mastication des racines, de même qu'un abus de fleurs crues, peut entraîner des vomissements. Les graines sont très toxiques. L'ingestion de 5 à 10 graines provoque des troubles digestifs (diarrhées, vomissements, hématurie), confusion et syncope. [7, 25, 29]
- Ⓜ **Grande ciguë**, *Conium maculatum* : Plante très toxique. Les signes d'intoxication sont caractéristiques : éblouissements, mydriase, vertiges, soif intense, sensation de refroidissement progressif, diminution également progressive et ascendante de la sensibilité et de la motilité, enfin paralysie du diaphragme provoquant la mort par arrêt respiratoire. [7, 10, 25]
- Ⓜ **Gui blanc**, *Viscum album* : Les tiges mais surtout les feuilles et les baies du gui, sont toxiques. Lors d'une faible ingestion de baies (moins de 5 baies) ou de feuilles, on note une irritation digestive avec vomissements, diarrhées, une soif intense, asthénie et agitation. Lors d'une ingestion importante de baies (plus de 10 baies) ou de feuilles, on peut voir apparaître une bradycardie, une hypotension, un collapsus et une fibrillation ventriculaire. [7, 11, 24, 25]
- Ⓜ **Haricot vert**, *Phaseolus vulgaris* : On peut consommer sans problème les graines et le péricarpe du fruit du haricot vert après cuisson, alors que crus, ils sont à éviter. Chez certaines personnes, ils induisent nausées, vomissements, diarrhées et altérations de la muqueuse intestinale. [25]

- Ⓜ **Hêtre, *Fagus spp.*** : Le pollen de cet arbre est allergisant et peut entraîner une rhinite allergique. Elle peut dans de rares cas s'accompagner et se compliquer d'un asthme. La pollinisation s'effectue d'avril à mai. Le pollen a un potentiel allergisant moyen.
- Ⓜ Par ailleurs, les fruits du hêtre, les faînes sont comestibles mais sont légèrement astringentes et toxiques pour l'homme si elles sont consommées en très grande quantité. [34]
- Ⓜ **Houx, *Ilex spp.*** : L'ingestion des fruits de houx est dans la majorité des cas asymptomatiques. Les symptômes lorsqu'ils existent sont principalement digestifs : nausées, vomissements, douleurs abdominales. Au-delà de 20 baies, des signes neurologiques peuvent apparaître à type de somnolence, convulsions, détresse respiratoire et coma. [7, 11, 24, 29]
- Ⓜ **If, *Taxus baccata*** : Toute la plante est extrêmement toxique, à l'exception notable de l'arille rouge c'est-à-dire l'enveloppe de la graine qui a une saveur douceâtre. Pour qu'un début d'intoxication ait lieu il faut que la graine soit mâchée. Si lors de l'ingestion du fruit, la saveur est uniquement sucrée, seul l'arille a été mâché, ce qui est de bon pronostic. Par contre si la saveur est amère cela signifie que la graine a été mâchée et qu'il y a donc un risque d'intoxication. L'ingestion de feuilles provoque les mêmes symptômes que si les graines sont mâchées. Rapidement, on voit apparaître : des troubles digestifs (nausées, vomissements, douleurs abdominales, diarrhées), des troubles neurologiques (sommolence, céphalées, léthargies puis coma), des troubles cardiovasculaires (hypotension, troubles de rythme puis collapsus cardiovasculaire), des troubles respiratoires (dyspnée puis arrêt respiratoire). Les vieilles feuilles d'un vert foncé sont les plus toxiques. Dans la majorité des cas, l'ingestion des feuilles d'if est dans un but de suicide.
- Ⓜ Suite à la taille de l'if, certaines personnes peuvent présenter des signes d'irritation cutanée. [7, 11, 24, 25]
- Ⓜ **Ivraie, *Lolium spp.*** : Le pollen de cette graminée est allergisant. Il entraîne éternuements, écoulement nasal clair, obstruction ou congestion nasale, conjonctivite, démangeaison, rougeurs... La pollinisation s'effectue de mai à août. Le pollen a un potentiel allergisant très fort. [31, 36]
- Ⓜ **Jacinthe, *Hyacinthus spp.*** : La manipulation de cette fleur est responsable d'une dermatite bien connue des fleuristes : fissures et érythème des extrémités des doigts, des mains et des avant-bras. [26, 27]
- Ⓜ **Jonquille et Narcisse, *Narcissus spp.*** : L'ingestion du bulbe ou de feuilles provoque des troubles digestifs comme nausées, vomissements et diarrhées ; des troubles nerveux et cardiaques. Ces troubles sont en principe passagers. Le simple fait de sucer une tige suffirait à déclencher ces symptômes.
- Ⓜ En contact avec la peau, les bulbes ou les fleurs peuvent provoquer des dermatites. [7, 25, 29]
- Ⓜ **Laurier cerise, *Prunus spp.*** : Les feuilles et les graines sont toxiques. La consistance des feuilles est telle qu'elle dissuade en général sa consommation mais elles sont parfois consommées sous formes d'infusion. La graine du fruit très dure est soit crachée soit avalée

sans être mastiquée. En pratique, l'ingestion de fruits entraînent nausées, vomissements, douleurs abdominales et parfois diarrhées. Ces troubles peuvent être accompagnés de céphalées, somnolence, tachycardie ou hypertension légère. L'abus d'ingestion des feuilles provoque des troubles nerveux se traduisant par des céphalées, des vertiges, une agressivité, trouble de la conscience et coma ; et par des troubles respiratoires se manifestant par une augmentation de la fréquence respiratoire puis une dépression respiratoire. [7, 11, 24, 25, 29]

- ① **Lierre, *Hedera spp.*** : C'est une plante qui peut être mortelle. L'ingestion du fruit peut provoquer de sérieux troubles gastro-intestinaux avec vomissements et diarrhées, asphyxie, syndrome anticholinergique (tachycardie, convulsions, fièvre, mydriase, délire, hallucinations). Les fruits sont amers et il est en général peu probable qu'on en consomme en grandes quantités.
- Ⓢ Le contact cutané peut induire des dermatites de contact à type d'érythème avec lésions vésiculeuses et érosion cutanée disparaissant plus ou moins rapidement. La région touchée peut être œdémateuse et douloureuse. [7, 24, 25]
- Ⓢ **Lys, *Lilium spp.*** : La plante est recouverte de poils irritants qui peuvent provoquer après contact une inflammation locale, principalement au niveau des mains, des bras, du visage et du cou. Les zones touchées deviennent érythémateuses, souvent oedématisées et des vésicules se forment fréquemment. Dans les cas les plus discrets, la réaction peut se limiter à un érythème et à un prurit passager. [27]
- Ⓢ Le pollen du Lys peut provoquer une rhino-conjonctivite. [37]
- Ⓢ **Marguerite, *Leucanthemum vulgare*** : La manipulation de cette fleur peut entraîner une dermatite allergique. Les lésions observées après contact avec cette fleur sont le plus fréquemment un eczéma, des lésions à caractère érythémato-œdémateux, accompagnées de prurit intense, évoluant avec formation de vésicules pouvant se surinfecter. [26, 32]
- ① **Marronnier d'inde, *Aesculus hippocastanum*** : Le marron est toxique pour l'homme. Il ne faut pas confondre le marron du marronnier et la châtaigne, fruit comestible du châtaignier qui est souvent nommé « marron ». La dose toxique est mal connue, d'autant plus que la teneur en principes toxiques est variable selon la saison. Les signes cliniques apparaissent dans les six heures qui suivent l'ingestion et sont d'ordre digestif (nausées, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales). En cas d'intoxication massive, des troubles nerveux (dépression, paralysie, convulsions...) peuvent être observés. Le marron a un goût amer limitant la consommation. [7, 10, 25]
- ① **Mercuriale annuelle, *Mercurialis annua*** : Les intoxications sont exceptionnelles chez l'homme. Les symptômes apparaissent quelques heures après ingestion : spasmes, vomissements, mictions douloureuses avec émission d'urine rouge ou brunâtre.
- Ⓢ Le pollen est faiblement allergisant. La pollinisation s'effectue de mai à septembre. [7, 25]
- ① **Morelle noire, *Solanum nigrum*** : Les fruits sont toxiques. La consommation des baies surtout celles non mûres peut occasionner des troubles digestifs : nausées, vomissements, douleurs

abdominales, diarrhées et des troubles neurovégétatifs : mydriase, sécheresse des muqueuses, congestion de la face, tachycardie et parfois, délire, hallucinations, convulsions. Dans les cas les plus graves (plus de 10 baies), elle peut mener à la mort. [7, 11, 25]

- ① **Muguet**, *Convallaria maialis* : Toutes les parties de la plante sont toxiques. En cas d'ingestion, les premiers symptômes sont : irritation buccale, hypersalivation, douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhées. Si l'ingestion est importante, ce qui est rare, la symptomatologie est celle de l'intoxication digitalique. Les troubles digestifs peuvent alors être suivis de troubles cardiaques (bradycardie et troubles du rythme pouvant entraîner un arrêt cardiaque). Il est également possible de rencontrer des troubles neurologiques (sommolence, vertiges, convulsions et tremblements). Un bouquet de muguet dans une pièce fermée, le mâchonnement d'un brin, l'ingestion de l'eau du vase peut également provoquer ces symptômes. [7, 11, 24, 25, 29]
- Ⓜ **Noisetier**, *Corylus spp.* : Cet arbuste est allergisant. Il est responsable par son pollen de rhinite et de conjonctivite allergique et plus rarement d'asthme. Sa pollinisation s'effectue de janvier à avril. Le pollen a un potentiel allergisant fort. [32, 34]
- Ⓒ **Oignon**, *Allium cepa* : La manipulation d'oignon peut provoquer des dermatites du bout des doigts avec une hyperkératose, une desquamation et des fissures asymétriques liées à leurs propriétés irritantes et allergisantes. [26, 27]
- Ⓜ **Orme**, *Ulmus spp.* : C'est un arbre qui est responsable par son pollen de rhinite et de conjonctivite allergique et plus rarement d'asthme. Sa pollinisation s'effectue de mars à avril. Le pollen a un potentiel allergisant très faible. [32, 34]
- Ⓒ **Ortie**, *Urtica spp.* : Toutes les espèces du genre *Urtica* sont couvertes de poils urticants, au moindre affleurement, ces derniers se rompent, et entraînent une douleur. De chaque piqûre, résulte une papule dite « ortiée » avec au centre une rougeur entourée d'une auréole érythémateuse d'environ 1 cm de diamètre, avec chaleur locale et prurit. En grattant on disperse le produit. [7, 26]
- ① **Oseille**, *Rumex spp.* : Il ne faut pas abuser des feuilles d'oseille. Une trop grande consommation peut provoquer des troubles rénaux. Sa consommation est déconseillée chez les personnes souffrantes de rhumatismes, d'hémorroïdes et de problèmes rénaux à cause de sa forte teneur en acide oxalique.
- Ⓜ Le pollen de l'oseille peut entraîner un asthme, une rhino-conjonctivite, prurit et toux quinteuses. La pollinisation s'effectue de mai à juillet. Le pollen a un potentiel allergisant faible.
- Ⓒ Par ailleurs, le contact de la plante peut provoquer des dermatites irritatives. [7, 26, 30]
- Ⓒ **Panais urticant**, *Pastinaca sativa urens* : Si il y a exposition au soleil après contact avec la plante, une dermite phototoxique d'intensité variable peut apparaître, allant du simple érythème jusqu'à l'apparition de bulles et de vésicules au niveau des zones exposées (dos de

main, poignets, avant-bras, bas des jambes...). Quelques jours après le contact, les zones touchées présentent une hyperpigmentation. [7, 25, 26]

- Ⓜ **Parietaire**, *Parietaria judaica*, *P. officinalis* : Le pollen est très abondant et est parmi le plus allergisant. Il s'ensuit chez les personnes sensibles : rhinites, conjonctivites et crises d'asthme. La pollinisation s'effectue de mars à août. [7, 31]
- Ⓒ La manipulation de cette plante entraîne chez les personnes sensibles un urticaire de contact. [26]
- Ⓜ **Parisette**, *Paris quadrifolia* : Toute la plante est toxique, surtout les feuilles. Mais ce sont les baies qui sont responsables des intoxications car elles sont attrayantes pour les enfants. Leur saveur désagréable limite les quantités ingérées. L'ingestion de 2-3 baies suffit pour que des symptômes apparaissent. On observe des douleurs abdominales, vomissements, diarrhées, tachycardie, céphalée, congestion de la face, mydriase, bourdonnements d'oreille, somnolence. [7, 11, 24]
- Ⓒ Le contact de la plante peut provoquer une dermatite irritative. [26]
- Ⓜ **Pâturin**, *Poas spp.* : Le pollen est très allergisant. Il occasionne rhinites, conjonctivites et crises d'asthme. La plante fleurie toute l'année de janvier à décembre. [31]
- Ⓜ **Perce-neige**, *Galanthus nivalis* : La consommation de la tige et bulbe en faible quantité peut entraîner des troubles digestifs (vomissements, diarrhées et douleurs abdominales). En cas de consommation plus importante, peut survenir des troubles nerveux (sensation de froid, tremblements, tendance à l'évanouissement, paralysie) et des troubles cardiaques (bradycardie, hypotension). [7, 29]
- Ⓒ La manipulation de la plante peut occasionner des dermatites irritatives. [26]
- Ⓒ **Persil**, *Petroselinum crispum* : Si il y a exposition au soleil après contact avec la plante, une dermatite phototoxique d'intensité variable peut apparaître, allant du simple érythème jusqu'à l'apparition de bulles et de vésicules au niveau des zones exposées : dos de main, poignets, avant-bras, bas des jambes... Quelques jours après le contact, les zones touchées présentent une hyperpigmentation. [7, 26, 35]
- Ⓜ **Peuplier**, *Populus spp.* : Le pollen de peuplier peut occasionner rhinite, conjonctivite et plus rarement une crise d'asthme. Sa pollinisation s'effectue de mars à mai. Le pollen a un potentiel allergisant faible. [34]
- Ⓜ **Phléole**, *Phleum spp.* : L'inhalation des pollens provoque des symptômes de type rhinite et conjonctivite. La pollinisation s'effectue de juin à août avec un potentiel allergisant très fort. [31]
- Ⓜ **Pissenlit ou Dent de lion**, *Taraxacum spp.* : L'exposition à son pollen peut provoquer une rhinite allergique avec écoulement nasal, congestion nasale et éternuement, une irritation oculaire et buccale et parfois même des crises d'asthme.

- © Le latex de pissenlit frais peut être à l'origine au contact de la peau d'une dermatite allergique. [26, 37]
- ® **Platane**, *Platanus spp.* : Le pollen de cet arbre peut entraîner une rhinite et une conjonctivite allergique et parfois des crises d'asthmes. La pollinisation s'effectue d'avril à mai. Le pollen a un potentiel allergisant moyen. [34]
- ® **Plantain**, *Plantago spp.* : Asthme, rhino-conjonctivite, prurit, toux quinteuses sont les symptômes que peut occasionner l'inhalation du pollen de plantain. La pollinisation a lieu de mai à juillet avec un potentiel allergisant moyen. [30, 31]
- ① **Pomme de terre**, *Solanum tuberosum* : Les pommes de terre exposées à la lumière et à la chaleur prennent une couleur verte. Cette couleur verte indique une concentration importante d'une substance toxique pour l'homme. Cette substance est également contenue dans les tiges, les feuilles et les germes des pommes de terre. Si lors de la consommation de ce légume (parties vertes), les concentrations en substances toxiques sont trop importantes (solanine), des symptômes peuvent apparaître comme des maux de tête, vomissements, douleurs abdominales, diarrhées, avec fièvre et hypotension mais aussi des signes d'atteinte neurologique (vertiges, tremblements, et le cas échéant, hallucinations, agitations...). L'intoxication n'entraîne que rarement la mort. De plus, il est déconseillé de consommer des pommes de terre crues.
- © Par ailleurs, la pomme de terre peut entraîner une urticaire de contact mais c'est assez rare. [7, 27, 35]
- ① **Pommier d'amour**, *Solanum pseudocapsicum* : L'ingestion de une à cinq baies reste généralement sans conséquence, mais en cas d'ingestion de plus de 5 baies, on constate des troubles digestifs à type de nausées, vomissements, diarrhées ainsi qu'une somnolence. Ces fruits sont souvent confondus par les enfants avec des tomates cerise. [7, 11, 25]
- © **Primevère**, *Primula spp.* : La plante est recouverte de poils irritants qui peuvent provoquer après contact une inflammation locale, principalement au niveau des mains, des bras, du visage et du cou. Les zones touchées deviennent érythémateuses, souvent oedématisées et des vésicules se forment fréquemment. Dans les cas les plus discrets, la réaction peut se limiter à un érythème et à un prurit passager. [25, 26]
- © **Romarin**, *Rosmarinus officinalis* : C'est une plante aromatique qui peut être à l'origine de dermatites allergiques comme de l'eczéma au niveau des mains, mais également de dermatites péri-orales.
- ① En cas de très forte consommation de romarin, des crises de convulsions, des vomissements, des spasmes, des saignements de l'utérus, voire un coma mortel peuvent survenir. [32, 38]
- ① **Rhododendron**, *Rhododendron ponticum*, *R. luteum*. : Toute la plante est toxique. Son ingestion occasionne des vomissements, somnolence, dépression respiratoire, cyanose, hypotension, des troubles du rythme cardiaque, des troubles digestifs et un état de grande fatigue. Ces signes peuvent apparaître après avoir mâché des fleurs ou également après

absorption de tisane de feuilles. Par ailleurs, le miel fabriqué à partir de ces espèces de rhododendron est toxique et peut occasionner des symptômes semblables. [7, 25, 39]

- ① **Rhubarbe**, *Rheum rhabarbarum* : Elle contient des substances toxiques qui causent des intoxications lorsque de grandes quantités de feuilles crues ou cuites sont ingérées. La concentration de substances toxiques est beaucoup moins élevée dans les tiges qu'elles soient consommées crues ou cuites. Néanmoins, la consommation de rhubarbe est à déconseiller aux lithiasiques, aux goutteux et aux rhumatisants car la substance toxique inhibe l'assimilation du calcium et du fer par l'organisme et peut aggraver les problèmes d'articulation. Elle peut aussi favoriser la formation de calculs rénaux chez les sujets sensibles. Quant à l'ingestion d'une quantité importante de feuilles de rhubarbe cela se traduit par des nausées, vomissements, crampes abdominales, diarrhées et une atteinte rénale. Dans de très rare cas, l'intoxication a été fatale. [7,10, 25]
- ⓐ **Saule**, *Salix spp.* : Le pollen de toutes les espèces de saule est moyennement allergisant. Il provoque des symptômes de type rhinite et conjonctivite allergique. Sa pollinisation a lieu de mars à mai. [34]
- ① **Sceau de Salomon**, *Polygonatum multiflorum* : L'ingestion des baies noires provoquent : nausées, vomissements, diarrhées et à fortes doses, des troubles cardiaques pouvant être mortels. [7, 24]
- ⓐ Par ailleurs le contact de la plante avec la peau peut entraîner une dermatite irritative. [26]
- ① **Séneçon de Jacob et Séneçon commun**, *Senecio jacobaea*, *S. vulgaris* : La fleur et les feuilles sont toxiques. Sa consommation est hépatotoxique voir cancérigène. Les cas d'intoxications sont souvent observés après une ingestion répétée pendant plusieurs semaines d'une petite quantité mais elles restent rares et sont souvent dues à une confusion avec d'autres plantes. [7, 25]
- ⓐ **Sumac de Virginie**, *Rhus typhina* : Il n'est pas toxique comme certaines autres espèces du genre (*Rhus toxicodendron*, *R. vernicifera*, *R. radicans*...) mais le contact avec les feuilles ou la sève peut provoquer une urticaire de contact accompagnée de prurit et d'œdème. Cet arbre peut devenir envahissant. [26, 28]
- ① **Sureau hièble et noir**, *Sambucus spp.* : Les baies du sureau noir sont comestibles quand les fruits sont murs et qu'ils sont consommés en petite quantité. Tandis que les baies de sureau hièble sont toxiques. L'intoxication est le plus souvent de faible gravité, se limitant à des signes digestifs : nausées, vomissements, douleurs digestives et diarrhées. Le reste de la plante est dans les deux cas toxiques. Les baies comestibles du sureau noir se présentent sous la forme de corymbes à port tombant alors que les baies de sureau hièble sont groupées en corymbes à port dressé. [7, 25]
- ① **Thuja**, *Thuja spp.* : Il est potentiellement toxique, l'ingestion de feuilles provoque vomissements, diarrhées et maux d'estomac. La substance toxique est la thuyone.
- ⓐ Le contact avec le thuya peut entraîner une dermatite irritative. [26]

- Ⓒ **Thym**, *Thymus vulgaris* : Cette plante aromatique peut être à l'origine dans de rares cas, de dermatites allergiques des mains, mais également de dermatites péri-orales. [26, 32]
- Ⓒ **Tilleul**, *Tilia spp.* : Le pollen de cet arbre est allergisant. Il occasionne une rhinite allergique. La pollinisation s'effectue de juin à juillet et son potentiel allergisant est moyen. [34]
- Ⓒ **Tomate**, *Solanum lycopersicum* : La manipulation des tiges peut occasionner une urticaire de contact. [27, 35]
- Ⓘ Les feuilles et les tiges du plant de tomate sont toxiques. Les signes cliniques restent modérés et transitoires : céphalée, nausées, douleurs digestives. Les baies, quelques soient leurs degrés de maturité, sont totalement inoffensives. [10]
- Ⓘ **Troène**, *Ligustrum vulgare* : Les fruits de cet arbrisseau sont toxiques. Lorsque les quantités ingérées sont inférieures à 5 baies, les symptômes observés sont mineurs : nausées, vomissements, diarrhées et douleurs abdominales. Au-delà de 5 baies, les vomissements s'accompagnent de troubles neurologiques, cardiaques et respiratoires, pouvant aller jusqu'au coma. [7, 24, 25, 29]
- Ⓒ **Tulipe**, *Tulipa spp.* : La manipulation des bulbes de tulipe peut provoquer des lésions éczémateuses au niveau des mains et une altération des ongles qui deviennent cassants.
- Ⓘ La consommation du bulbe est toxique. Cela provoque vertiges, vomissements, diarrhées, fortes douleurs abdominales et une salivation excessive. Des convulsions, voir un coma peuvent survenir et conduire à la mort en cas de consommation importante. [25, 26]
- Ⓘ **Viorne obier**, *Viburnum opulus* : Les feuilles et les fruits sont toxiques. Ce sont principalement les fruits qui sont responsables d'intoxications. Le suc des baies est irritant pour la peau et les muqueuses de la bouche. Plusieurs heures après l'ingestion de baies crues, des symptômes apparaissent comme des vomissements et des diarrhées. Si l'intoxication est massive, d'autres symptômes peuvent apparaître : vertiges, hypotension, asthénie, mydriase et photophobie. [7, 11, 24, 25]

4. ETUDE

4.1. Données statistiques du centre antipoison de Lille

Les centres antipoison (CAP) sont des centres d'information sur les risques toxiques de tous les produits existants : médicamenteux, industriels et naturels. Ils ont un rôle d'information auprès des professionnels de santé et du public. Ils apportent une aide par téléphone au diagnostic, à la prise en charge et au traitement des intoxications. Il existe en France 13 centres antipoison qui s'occupent chacun de plusieurs régions. C'est le centre antipoison de Lille qui couvre la Picardie ainsi que le Nord, le Pas-de-Calais et la Haute-Normandie. Il reçoit également des appels provenant d'autres régions, notamment de la région Ile-de-France. Ce centre antipoison existe depuis 1973.

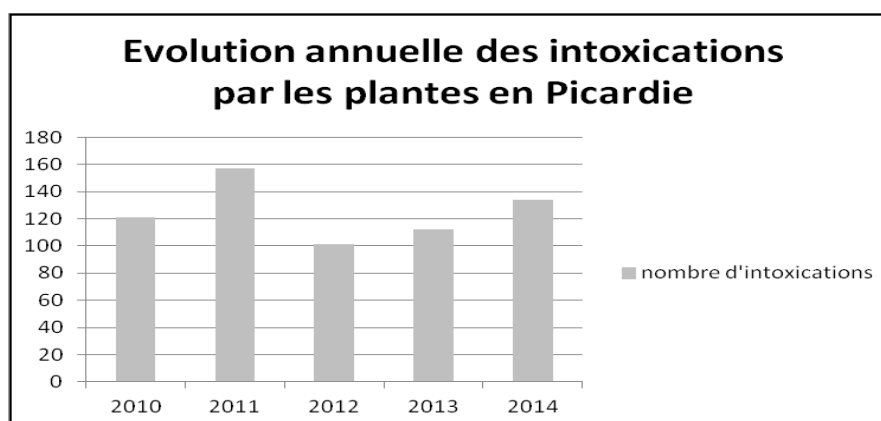
Les intoxications par les plantes sont en France, comptabilisées par les Centres Antipoison et sont considérées comme étant des « accidents domestiques ». On retiendra que leur nombre est probablement sous-estimé car toute intoxication n'est pas systématiquement signalée aux CAP.

Pour ce travail, un contact téléphonique avec le CAP a été initié pour obtenir les données concernant les intoxications par les plantes en 2014 en Picardie. Ces dernières m'ont été données après demande écrite auprès d'un ingénieur hospitalier, en précisant dans quel but ce travail était destiné. Les résultats désirés m'ont été envoyés sous fichier Excel que j'ai pu analyser.

4.1.1. Evolution annuelle des intoxications

Depuis 5 ans, on observe de façon stable un peu plus d'une centaine de personnes qui sont victimes des plantes chaque année. Ce qui fait une moyenne de 125 cas/an d'intoxications, chiffre non négligeable car probablement sous estimé (Figure5).

Figure 5 : Evolution annuelle du nombre de cas d'intoxications déclarées par les plantes en Picardie



4.1.2. Victimes des intoxications

En 2014, il y a eu 134 cas d'intoxications dues aux plantes en Picardie dont 118 cas concernaient des enfants âgés de 0 à 15 ans (Tableau 1).

Avant l'âge de un an, l'enfant porte souvent à la bouche les objets de son environnement immédiat, il les suce, les mâchonne. Les feuilles, fleurs et fruits de plantes situées à sa proximité constituent donc un danger potentiel. Plus tard, lorsqu'il marche, il découvre le jardin et ses fruits colorés « attirants » qui peuvent ressembler à des bonbons. Puis en grandissant, l'enfant joue et prépare un repas avec des végétaux qui peuvent ressembler parfois aux légumes qu'ils mangent au quotidien (exemple les gousses de faux ébénier qui ressemblent aux haricots). A l'âge adulte, les intoxications peuvent être dues à des erreurs alimentaires. Soit l'adulte ignore la toxicité de la plante qu'il utilise pour une recette soit il confond cette plante avec une autre. Enfin dans le cas des personnes âgées ce sont les problèmes de vues ou de mémoire qui conduisent à la confusion des plantes.

Dans la majorité des cas, ce sont les enfants âgés de 1 à 4 ans qui sont le plus touchés (Tableau 1).

Tableau 1 : Nombre d'intoxications par les plantes par tranches d'âge et par sexe en 2014 en Picardie.

	Tranche d'âge	Nombre de cas	Total	Fille	Garçon
Enfant	<1an	12	118	7	5
	1-4 ans	88		32	56
	5-9 ans	15		11	4
	10-14 ans	3		1	2
Adulte	15-19 ans	1	16	1	0
	30-39 ans	2		2	0
	40-49 ans	3		0	3
	50-59 ans	2		2	0
	60-69 ans	3		2	1
	70-79 ans	2		2	0
	90-99 ans	3		2	1
Total			134	62	72

4.1.3. Type d'intoxication et gravité

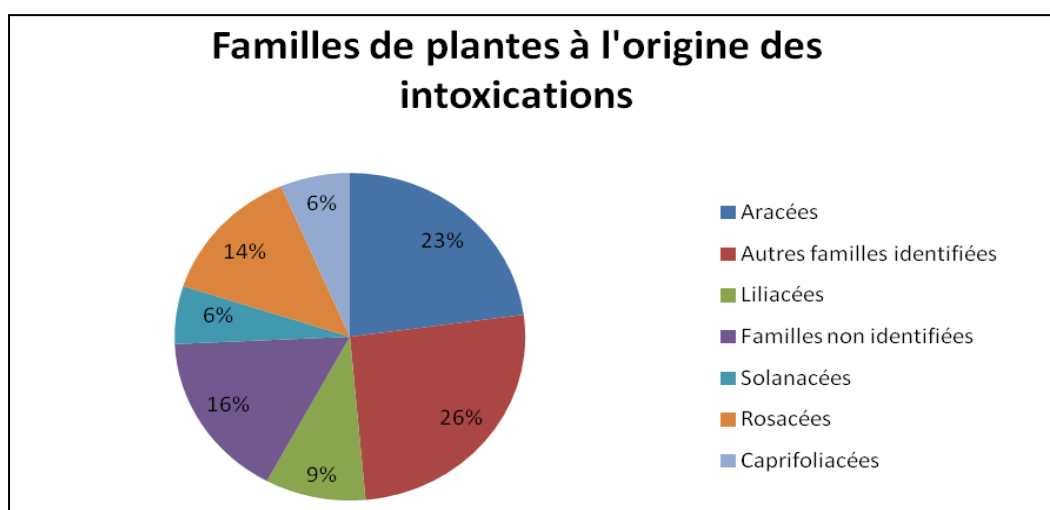
L'intoxication volontaire c'est-à-dire une intoxication à but suicidaire est peu fréquente. L'étude faite ici, recense une intoxication volontaire pour 134 cas répertoriés. La grande majorité des intoxications sont accidentelles et ne relèvent pas d'une ingestion importante de plantes. De ce fait, les intoxications restent souvent asymptomatiques, soit 80% des cas ici. Quand elles sont symptomatiques, on remarque des troubles digestifs, des vomissements, des nausées... Il faut savoir que la gravité des intoxications dépend de nombreux facteurs: nature de la plante, partie consommée, le fait que l'ingestion se fasse à jeun ou non, l'âge de la victime... En règle générale, les intoxications sont bénignes chez les enfants et plus graves chez les adultes pouvant mettre en jeu le pronostic vital. En 2014, sur les 134 cas d'intoxications par les plantes, 15 cas ont nécessité une hospitalisation. Aucun décès n'a été recensé par le CAP de Lille en 2014. Les intoxications mortelles par les plantes sont très rares en comparaison à celles par les champignons.

On a vu précédemment qu'il existait plusieurs voies d'intoxications par les plantes : voie orale et voie cutanée. La plupart des intoxications se fait par voie orale. La voie cutanée ne représente qu'une faible part des intoxications, moins de 6% pour cette étude. Parfois, pour un même cas, il y a intoxication par voie orale et par voie cutanée. Par exemple, c'est le cas avec le bulbe de jonquille. La manipulation du bulbe peut entraîner des dermatites et la consommation du bulbe des troubles digestifs, nerveux et cardiaques.

4.1.4. Plantes en cause

Si le nombre de plantes responsables d'intoxications est illimité, on remarque que quelques-unes, associées aux mêmes familles, se distinguent par la fréquence de leur implication.

Figure 7 : Familles de plantes en pourcentage le plus souvent incriminées dans les intoxications en 2014 en Picardie



Dans chaque famille identifiée, on peut retrouver comme plante :

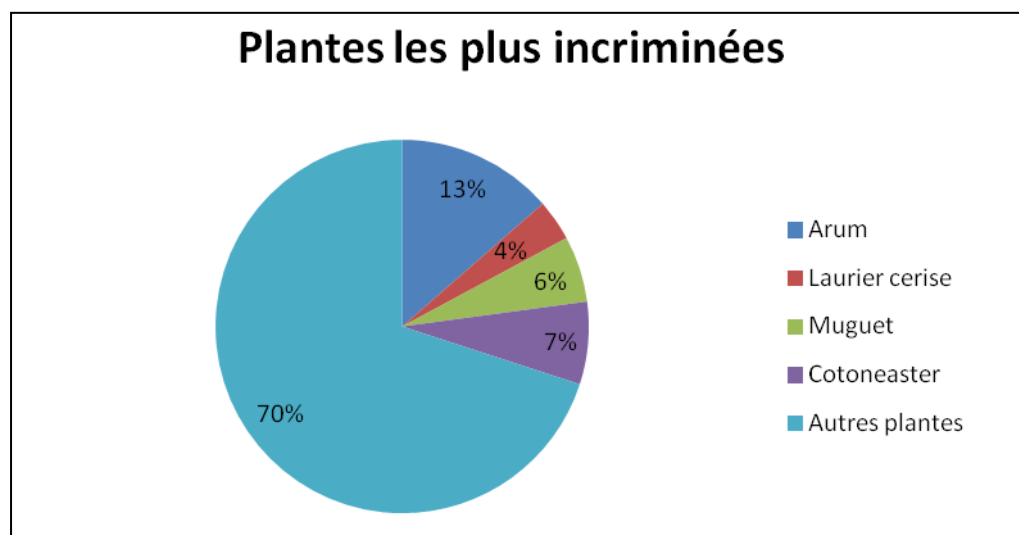
- Pour les Aracées : arum, philodendron, anthurinum, diffenbachia, stathiphyllum...
- Pour les Liliacées : jacinthe, tulipe, muguet, yucca
- Pour les Solanacées : douce amère, morelle, physalis
- Pour les Rosacées : laurier cerise, cotoneaster, sorbier, églantier, aubépine
- Pour les Caprifoliacées : chèvrefeuille, viorne, sureau

Pour les autres familles qui ont été identifiées, ce sont des familles peu incriminées lors des intoxications, soit <3% du total des intoxications. On retrouve la famille des Lauracées (laurier sauce), Plantaginacées (digitale), Euphorbiacées (euphorbe), Hippocastanacées (marronnier d'Inde), Cucurbitacées (coloquinte), Taxacées (if), Aquifoliacées (houx)...

Il est à noter que des plantes très toxiques comme l'aconit, le colchique d'automne, la digitale pourpre, la grande ciguë, le sceau de Salomon...font rarement l'objet d'appels au CAP. Ceci s'explique par le fait qu'elles sont moins communes ou moins attirantes pour les enfants car leurs fruits ne sont pas charnus (à l'exception de ceux du sceau de Salomon).

On peut remarquer qu'il n'est pas toujours aisé d'identifier la plante en cause. La victime ou l'entourage de la victime ne connaît souvent pas le nom de plante, n'a pas d'échantillon de plante à montrer, voire manque d'informations permettant l'identification exacte de la plante...

Figure 8 : Plantes les plus incriminées en pourcentage dans les intoxications en Picardie en 2014



On peut constater que les plantes incriminées dans les intoxications sont des plantes largement répandues dans notre environnement (habitat, jardin, plate-bande) (Figure 8). De plus, il s'agit en large proportion de plantes produisant des baies. Celles-ci sont en effet convoitées par les enfants, soit parce qu'elles présentent un aspect appétissant et qu'ils veulent en tester la saveur, soit parce qu'ils pensent à tort que toute baie peut être mangée.

4.1.5. Lieux des intoxications

Il y a eu 936 cas d'intoxications par les plantes recensés par le CAP de Lille en 2014 dont 134 cas en Picardie (Tableau 2). Une thèse avait été réalisée sur les intoxications dans le Nord de la France, où l'on retrouvait 1026 cas d'intoxications par les plantes enregistrés par le CAP de Lille en 2005. [10]

Comparés aux autres régions, la Picardie recense le moins de cas d'intoxications par les plantes, à corréliser avec une population moindre. Les trois départements de la Picardie sont tout autant touchés les uns que les autres (Tableau 2 et 3).

Tableau 2 : Répartition du nombre de cas d'intoxications par les plantes recensées par région par le CAP de Lille en 2014

Région	Nombre de cas
Picardie	134
Haute-Normandie	183
Nord et Pas-de-Calais	301
Ile-de-France	140
Autres régions	178

Tableau 3 : Répartition en Picardie du nombre de cas d'intoxications par les plantes par département en 2014

Département	Nombre de cas
Somme	40
Aisne	47
Oise	47

On estime qu'en France, les végétaux sont en cause dans environ 5 % des cas d'intoxications, donnant lieu à un appel à un centre antipoison.

Dans plus de la moitié des cas d'intoxication par une plante, il s'agit d'une plante extérieure à l'habitation. Ces plantes peuvent être sauvages, rencontrées lors des promenades dans les bois, sur les bords des chemins... ou cultivées dans les parcs et jardins. Pour les plantes d'intérieur, on les retrouve dans les maisons ou dans les salles d'attente.

La fréquence des intoxications par les plantes varie au cours de l'année. Elle est plus élevée lors de la période de fructification des plantes qui se manifeste pour la plupart des espèces en été-automne. Elle augmente pendant les périodes de vacances scolaires, notamment à Noël en raison des décorations florales et des nombreuses plantes offertes à cette époque. [11]

4.2. Sondage des professionnels en jardinerie

Je me suis intéressée aux connaissances qu'ont les professionnels en Picardie aux contacts des végétaux sur les risques allergiques et toxiques des plantes. Pour cela, j'ai réalisé une étude transversale basée sur un questionnaire adressé à 50 personnes. Les professionnels inclus étaient des fleuristes (5), des horticulteurs (8), des pépiniéristes (3), des responsables de jardin en jardinerie (4), des paysagistes (2) et un arboriste. Les professionnels provenaient à 87% de l'Oise et le reste de la Somme.

Ma première approche a été d'envoyer par voie postale les questionnaires. J'ai obtenu 2 réponses. Secondairement j'ai donc démarché les intéressés par téléphone. Au vu du peu de réponse (2), j'ai dû me mettre en contact avec les professionnels pour réaliser les questionnaires sur leur lieu de travail. Cette démarche a été plus enrichissante et efficace. Elle m'a permis de mieux appréhender les connaissances des professionnels, d'orienter les discussions et d'affiner le dialogue. J'en ai profité pour mettre en avant l'importance de la communication sur les divers dangers (toxicité, allergie) possibles au contact des plantes.

Voici le questionnaire auxquels les professionnels ont répondu. Les consignes étaient de cocher les cases et de répondre en quelques mots aux questions.

1. Vous êtes un(e) Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/>
2. Quel est votre métier ?
3. Quand vous manipulez des plantes (taille, rempotage, semis..) mettez vous systématiquement des gants ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si Non, est ce que vous vous lavez régulièrement les mains après de telles manipulations ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
4. Avez-vous déjà été sujet à une allergie de contact / respiratoire/ intoxication qui serait due à une plante ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, quelle(s) plante(s), en précisant les signes de l'allergie :.....
5. Avez-vous déjà eu un(e) client(e) qui s'est plaint de telles allergies ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, quelle(s) plante(s) en précisant les signes de l'allergie :.....
6. Savez vous que certaines plantes sont dangereuses voire toxiques pour l'homme ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, pouvez vous me donner quelques exemples que vous connaissez :.....

7. Voici une liste de plantes, répondez par oui ou non si vous pensez que cette plante est susceptible chez l'homme de provoquer une allergie de contact/respiratoire/ou une intoxication :

- Bulbe de **Jonquille** Oui Non Ne sais pas
- Feuille de **Laurier-cerise** Oui Non Ne sais pas
- Ingestion de **Digitale** Oui Non Ne sais pas
- Contact de **Primevère** Oui Non Ne sais pas
- Ingestion de **Pomme de terre verdie** Oui Non Ne sais pas
- Miel de **Rhododendron** Oui Non Ne sais pas
- Mâchonner un brin de **Muguet** Oui Non Ne sais pas
- Pollen de l'**Aulne** Oui Non Ne sais pas
- Baies de **Sceau de Salomon** Oui Non Ne sais pas
- Pollen de **Noisetier** Oui Non Ne sais pas

8. Lorsque vous vendez une plante et que vous savez qu'elle est potentiellement allergisante, est ce que vous le dites à l'acheteur ? Oui Non

9. Dans votre magasin, un jeune couple achète pour leur jardin de l'if. La femme qui est enceinte a souvenir que sa grand-mère faisait de la confiture d'arille (enveloppe rouge autour de la graine). Quels conseils donnez-vous à l'achat de cet arbuste :.....

Selon vous, cette plante est dangereuse ? Oui Non

10. Savez-vous quelles sont les plantes photo-sensibilisantes c'est-à-dire capable de déclencher une brûlure par exposition solaire après un contact avec une plante ?

Pouvez-vous en citer quelques-unes ?

4.2.1. Allergies déclarées chez des professionnels de plantes

Les horticulteurs, pépiniéristes, fleuristes... sont exposés au quotidien aux plantes. Ils les manipulent lors des plantations, des entretiens, des récoltes, pour faire des compositions florales, lors de la vente... Ce qui occasionne chez certains professionnels des allergies à certaines plantes.

Les allergies respiratoires et cutanées provoquées par les plantes sont reconnues comme des risques professionnels. Les végétaux ne sont pas une cause fréquemment rapportées de dermatoses, de rhinites et d'asthmes professionnelles mais peut être du fait d'une sous-

estimation. Les études réalisées auprès de ces professionnels sont peu fréquentes. Les études faites sur les risques allergiques professionnelles trouvés sur le site de l'INRS (institut national de recherche et de sécurité) concernent plus d'autres professions comme les peintres, les coiffeurs, les boulangers...

Les maladies allergiques respiratoires des professionnels sont induites notamment par l'exposition aux pollens des fleurs, des arbres, des arbustes ... provoquant asthme, rhinite ou conjonctivite avec éternuements, écoulement nasal, larmoiements, œdème des paupières, picotements laryngés... [37] Les allergies cutanées sont provoquées par le contact avec certaines plantes. La multiplicité et la diversité des contacts avec de nombreuses plantes et fleurs, amplifient le risque de se trouver face à un allergène pour le professionnel. [40]

Avez-vous déjà été sujet à une allergie de contact / respiratoire/ intoxication qui serait due à une plante ? Oui Non

Si oui, quelle(s) plante(s), en précisant les signes de l'allergie :.....

Dans cette étude, nous pouvons constater que les professionnels des végétaux sont nombreux à avoir déclaré une allergie aux plantes au cours de leurs carrières soit 48%. Nous retrouvons pour la plupart de ces professionnels des allergies cutanées (82%), et la plante la plus fréquemment en cause ici est la primevère (17%). Les professionnels touchés par cette plante étaient des fleuristes, horticulteurs et responsables de jardin.

En effet, la primevère contient un allergène puissant, la primine. Le calice contient la plus forte concentration d'allergène, puis par ordre décroissant, le pédicelle, le carpelle, la feuille, le pétiole et la tige. L'allergénicité varie selon les saisons avec la concentration la plus élevée en primine l'été. La sensibilisation se fait par contact cutané direct avec la plante. Pour éviter l'allergie, il est préférable d'enlever les fleurs et feuilles mortes de la plante. Les pollens ou les particules aéroportées contenant de la primine peuvent être responsables d'une dermatite aéroportée. Devant l'incidence d'allergie de contact par les professionnels à la primine, des variétés de primevères sans primine ont été développées et commercialisées. [40]

Les autres plantes retrouvées dans les allergies cutanées étaient le bulbe de jonquille, le latex de la chélidoine, les feuilles de thuya et le pied de tomate. Pour les allergies respiratoires, on retrouve le pollen de platane et celui du lys. Les réactions allergiques de ces plantes ont été développées précédemment (cf. partie 3).

Ces allergies ne gênent en aucun cas le métier du professionnel car elles restent mineures. Souvent l'utilisateur s'est alors adapté à son allergie en évitant de manipuler la plante en cause, en mettant des gants et/ou masques, ou en laissant la tâche aux autres employés. Ces différentes solutions ont été apportées par les professionnels au cours des entretiens.

Dans tous les milieux professionnels où sont cultivés en grande quantité fleurs, arbres... sont présents des allergènes qui sensibilisent les professionnels et peuvent déclencher une allergie.

Avez-vous déjà eu un(e) client(e) qui s'est plaint de telles allergies ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, quelle(s) plante(s) en précisant les signes de l'allergie :

L'étude montre également que 43% des professionnels ont au moins dans leur clientèle une personne s'étant plaint d'une allergie à une plante. Mais ce chiffre est sûrement bien sous-estimé, car tout client qui a acheté une plante et qui a réagi à cette dernière, ne l'a pas forcément signalé à son vendeur. Dans les allergies rapportées par les clients, on retrouve des allergies respiratoires dues aux pollens de noisetier, bouleau, sanve, lys (cf. partie 3). Et pour les réactions cutanées, les plantes incriminées sont la primevère, le lys, le thuya, la statice (cf. partie 3). Certaines sont des plantes fréquemment retrouvés dans la nature ou dans nos jardins.

4.2.2. Prévention sanitaire et risques allergiques

Au cours de mes entretiens avec les professionnels, j'ai pu constater qu'il y avait deux moyens principaux pour éviter les risques allergiques dû au contact avec les mains des végétaux: les gants, mais également se laver les mains.

Quand vous manipulez des plantes (taille, rempotage, semis..) mettez vous systématiquement des gants ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si Non, est ce que vous vous lavez régulièrement les mains après de telles manipulations ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Dans cette étude, seulement 32% des professionnels, mettent systématiquement des gants de protection pour manipuler les végétaux. Pour les autres, les raisons de non port de gants sont : facilité, manipulation plus précise, gain de temps, coût financier... Après un contact allergique, les professionnels décrivent un port de gant systématique pour la plante attitrée.

A défaut de port de gants, les professionnels ont le reflexe des bons gestes d'hygiène. Ils restent nombreux à se laver les mains après la manipulation de plantes (87%). A quelle fréquence ? Ils se lavent les mains quand ils ont les mains très sales, quand celles-ci gênent leurs prochaines activités, quand ils ont finis leurs journées, quand elles sont nauséabondes... Le lavage des mains ne se fait pas forcément de manière régulière. En effet, il en ressort que cela engendrerait une perte de temps, beaucoup de déplacement...

Il faut savoir que les mesures sanitaires établies par la médecine du travail concernant la manipulation des végétaux sont assez limitées : « port de gants à adapter selon les activités ». Par contre il en existe de nombreuses pour les produits phytosanitaires (local approprié, protection adaptée lors de la manipulation de ces produits...).

En premier lieu, les attitudes à adopter sont : de l'ordre de la prévention collective. Cela consiste notamment à informer les employés manipulant des plantes des risques éventuels allergènes et toxiques que ces dernières peuvent occasionner et les mesures à mettre en œuvre

pour éviter ces risques. Le développement de cultivars sans allergènes est important et permet de réduire la prévalence de l'allergie.

Puis, faire de la prévention individuelle en insistant sur la nécessité du port de gants. Les gants permettent de ne pas se piquer ou de se couper lorsqu'on désherbe, récolte, d'éviter les odeurs nauséabondes... Mais surtout, les gants évitent le contact direct de la peau avec les plantes est de ce fait tout risque d'allergie ou de réaction cutanée (permet d'éviter le contact avec les sucs vésicants des plantes par exemple...) mais également de toxicité orale par le biais de mains souillées portées à la bouche... Par ailleurs, il existe de nombreuses sortes de gants permettant toutes activités de jardinage : gant en cuir, nitrile... Les gants en latex peuvent être source d'allergie et ceux en vinyle laissent passer certains allergènes (exemple de la tulipaline A des tulipes) [40]. Il peut être nécessaire de porter des lunettes filtrantes, vêtements protecteurs, chapeau à larges bords et écrans solaires lors de contact avec des substances phototoxiques.

Il est également nécessaire de réaliser de la prévention médicale. C'est le rôle du médecin du travail notamment lors des visites d'embauches (information des risques, dépistage des salariés allergiques) puis surveillance lors des visites systématiques et réalisation d'étude de poste et d'analyse des risques.

4.2.3. Connaissance des professionnels sur les plantes

Savez vous que certaines plantes sont dangereuses voire toxiques pour l'homme ?

Oui Non

Si oui, pouvez vous me donner quelques exemples que vous connaissez :.....

Que l'on soit amateur, producteur ou vendeur de plantes, tout le monde a plus ou moins connaissance qu'il existe des plantes qui peuvent être dangereuses pour l'homme. Dans mes questionnaires, 100% des professionnels interrogés ont répondu oui. Les plantes dangereuses voire toxiques pour l'homme qui reviennent le plus souvent lorsqu'on les interroge sont : aconit, if, digitale, datura, dieffenbachia, colchique, laurier-rose, muguet, cigüe...

En effet ces plantes sont toxiques et ont pour certaines déjà été responsables d'intoxications comme on a pu le voir précédemment (cf. partie 4.1). Alors que d'autres sont réputés pour être toxique mais ne font que très rarement lieu de cas d'intoxications.

Par ailleurs, certaines plantes très toxiques sont utilisées à des fins médicales. C'est le cas de la digitale. Cette plante renferme des hétérosides cardiotoniques très puissants, en particulier la digitoxoside et le gitoxoside, en combinaison et en quantité variable suivant l'espèce. Leur teneur varie aussi suivant la saison, le sol, le climat et la partie de plante considérée. [29]

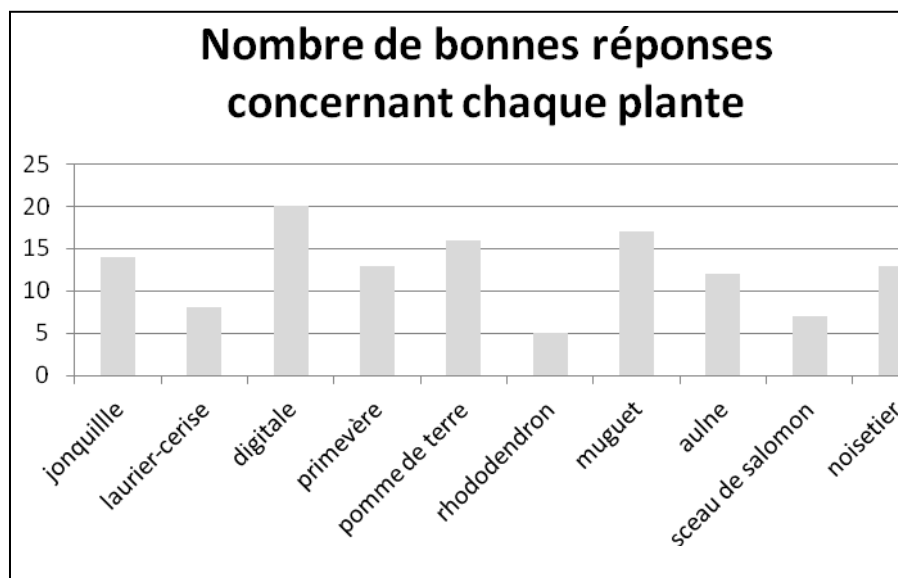
Voici une liste de plantes, répondez par oui ou non si vous pensez que cette plante est susceptible chez l'homme de provoquer une allergie de contact/respiratoire/ou une intoxication : bulbe de jonquille, feuille de laurier-cerise, ingestion de digitale, contact de primevère, ingestion de pomme de terre verdie, miel de rhododendron, mâchonner un brin de muguet, pollen de l'aulne, baie de sceau de Salomon et pollen de noisetier.

Après avoir demandé aux professionnels des exemples connus de plantes dangereuses, l'interrogatoire s'est focalisé sur les dix plantes citées dans le questionnaire. Toutes ces plantes sont susceptibles de provoquer à petite ou grande échelle soit une allergie de contact soit une allergie respiratoire ou soit une intoxication. Pour certaines plantes, les effets qu'elles peuvent occasionner ne sont pas forcément très connus.

Pour les 23 personnes interrogées, on obtient une moyenne de 54% de « bonnes réponses » à ce questionnaire sur les dix plantes (Figure 11). Il n'y a que deux professionnels (un paysagiste et un horticulteur) qui ont su répondre avec exactitude à l'ensemble des questions. Pour certaines professions cette question était difficile voir inadaptée parce qu'ils ne sont jamais confronté à l'utilisation de toutes les plantes évoquées dans le questionnaire. Il s'agit par exemple du fleuriste qui ne vend pas d'arbre dans son magasin.

Malgré la différence notoire entre les diverses professions, chaque professionnel a quelques connaissances en dehors de son domaine d'activité. Par exemple un fleuriste savait que l'if était un arbre toxique pour l'homme. L'interprétation de ces résultats doit donc se faire en connaissance de cause. Au travers des réponses données par ces personnes, chaque questionnaire a permis de mettre en avant les savoirs personnels de ces professionnels.

Figure 11 : Nombre de réponses correctement répondues pour chaque plante demandée



Pour certaines plantes comme la digitale, le muguet, la pomme de terre...les effets qu'elles occasionnent sont bien connus par les professionnels. Pour ces 3 plantes, on obtient 65 à 87% réponses correctes.

78% des professionnels n'ont pas su bien répondre ou ignoraient la réponse pour le sceau de Salomon. Beaucoup de professionnels, ne visualisaient pas la plante. Pourtant, c'est une plante commune des sous bois, et elle est également cultivée pour ses qualités ornementales. [10]

Pour 78 % des professionnels, le miel de rhododendron n'est pas dangereux car le miel des Alpes et des Pyrénées est connu et très apprécié. Les rhododendrons, plantes caractéristiques des terrains acides, produisent une toxine, la grayanotoxine présente dans les feuilles, fleurs et nectars ; et donc susceptible de contaminer le miel. Cette toxicité est un fait connue depuis l'Antiquité. Le philosophe, historien et maître de guerre grec Xénophon, (430 à 355 avant J-C) décrit le comportement aberrant des soldats grecs qui avaient consommé du miel de rhododendron. Ils se trouvèrent en état d'ébriété, vomirent, furent pris de diarrhées et perdirent leurs forces. Les troubles durèrent quelques jours, puis disparurent. [29] Chaque année dans les régions du monde, des accidents ont été signalés où l'on produisait des miels monofloraux de rhododendrons. Les abeilles se montrent également sensibles. Le Rhododendron des Alpes et des Pyrénées (*Rhododendron ferrugineum*) est pratiquement dépourvu de grayanotoxine. En revanche, beaucoup d'espèces végétales de rhododendrons importées du Moyen-Orient, d'Inde ou d'Amérique ainsi que leurs hybrides commercialisés en jardinerie sont toxiques et donnent un nectar riche en grayanotoxine. Il faudra donc éviter de placer les ruches à proximité de tous les Rhododendrons de parc ou de jardin.

Dans votre magasin, un jeune couple achète pour leur jardin de l'if. La femme qui est enceinte à souvenir que sa grand-mère faisait de la confiture d'arille (enveloppe rouge autour de la graine). Quels conseils donnez-vous à l'achat de cet arbuste :.....

Selon vous, cette plante est dangereuse ? Oui Non

Originaire d'Europe et d'Afrique du Nord, l'if est réputé comme étant un très beau conifère pour la formation de haies persistantes mais il a aussi souvent été utilisé comme arbre ornemental en jardin. L'if est un arbre assez résistant à la plupart des maladies et champignons et peut vivre plusieurs centaines d'années, voire plus. Cet arbre symbolisait autrefois la vie éternelle, d'où sa présence effective dans de nombreux cimetières et lieux de cultes. Cependant, l'if reste une plante dangereuse, comme on a pu le voir précédemment (cf. partie 4). La majorité des professionnels, ont conscience de la toxicité de l'if. Mais ils ne savent pas forcément quelles sont les parties dangereuses de cet arbre. Pour certain, tout est toxique, pour d'autres c'est un arbre produisant des baies et donc baie = synonyme de danger. Dans le questionnaire, la question sur l'if mentionnait une femme enceinte. Un certain nombre de personnes se sont focalisés sur le fait que la femme était enceinte et qu'elle ne devait donc pas manger de la confiture d'arille, faux fruit d'un arbre dangereux. Or, pour moi ce qui m'importait dans cette question, ce n'était pas le fait que la femme ait été enceinte mais le fait que ce couple va avoir un enfant et donc un potentiel risque d'intoxication.

Il est intéressant de souligner que le feuillage de l'if contient de la baccatine, une substance utilisée dans la production de médicaments employés dans le traitement de plusieurs formes

de cancer. Pour produire un kilo de baccatine, il faut collecter plus de 12 tonnes de rameaux d'if, ce qui représente une quantité énorme. [41]

Savez-vous quelles sont les plantes photo-sensibilisantes c'est-à-dire capable de déclencher une brûlure par exposition solaire après un contact avec une plante ?

Pouvez-vous en citer quelques-unes ?

Les plantes photosensibilisantes provoquant des photodermatoses suite à l'ingestion ou au contact de la peau à certaines molécules végétales, chez des personnes exposées par la suite au soleil, ne représentent qu'une faible part des accidents cutanés induits par les végétaux. Cependant les ouvrages de dermatologie et de botanique leur consacrent toujours un chapitre et de nombreuses publications provenant de divers pays relatent chaque année de telles réactions.

Les molécules impliquées dans ces réactions sont les furocoumarines, les lactones sesquiterpéniques ou les naphthodianthrones. Ces molécules se retrouvent dans plusieurs familles botaniques : Apiaceae, Asteraceae, Citrus, Clusiaceae, Fabaceae, Lauraceae, Magnoliaceae, Malvaceae, Moraceae, Polygonaceae, Rutaceae, Verbenaceae.

Dans ces familles de plantes, nous retrouvons un panel important de plantes:

Achillée millefeuille	Cédratier	Magnolia à grandes fleurs
Ambroisie à feuille d'armoise	Céleri	Mandarinier
Ammi élevé	Chicorée	Millepertuis
Angélique	Chrysanthèmes	Oranger doux
Armoise commune	Citronnier	Pâka
Arnica Combava	Dahlias	Panais cultivé
Artichaut	Dictame blanc	Parthenium
Berce géante	Echinacée	hysterophorus
Berce géante du Caucase	Endives	Persil
Berce spondyle	Fenouil commun	Pissenlit
Bergamotier	Figuier	Pomelo
Clémentinier	Grande aunée	Psoraliér
Bigaradier	Grande camomille	Rue fétide
Bushrue	Khella	Sarrasin
Camomille romaine	Laitue	Tournesol
Carotte sauvage	Laurier noble	Verveine
	Limettier	

[6, 3]

Pour que ces réactions aient lieu, cela nécessite des conditions particulières : il faut une dose efficace de rayonnement qui est fonction de la pigmentation et de l'épaisseur de la couche cornée et une concentration suffisante de substance photosensibilisante.

Seulement 30 % des professionnels savent que des telles plantes existent. Certains sont capables de donner un seul exemple, d'autres une famille de plantes. Il n'y a qu'un seul professionnel (un paysagiste) qui a su donner plusieurs exemples qui étaient le dahlia, la laitue, l'échinacée, les chrysanthèmes. Pour les autres, les plantes citées étaient la berce, le millepertuis et la famille des Rutacées où l'on retrouve les agrumes.

Lorsque vous vendez une plante et que vous savez qu'elle est potentiellement allergisante, est ce que vous le dites à l'acheteur ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Pour la plupart des professionnels s'ils connaissent la toxicité ou l'allergie que la plante peut occasionner, ils préviennent le futur acheteur. Cependant, une minorité (26%) ne donne aucun conseil de peur de perdre la vente de la plante ou estiment que les clients sont soit, déjà informé, soit s'informent via internet.

Ce constat est inquiétant car ce sont les professionnels qui peuvent prévenir en premier les acheteurs de plantes, des effets toxiques ou allergènes. Les étiquettes que l'on peut retrouver parfois sur les plantes n'indiquent pas ce genre de détail. D'après le décret n° 94-510 du 23 juin 1994, relatif à l'étiquetage des végétaux, les étiquettes doivent indiquer le nom de la plante, la variété, le fournisseur... Ce décret ne parle en aucun cas des effets nocifs que peuvent provoquer les plantes.

Il est important de souligner le niveau de formation des professionnels : CAP, BAC professionnel ou technique, quelques fois BTS... Lors de leurs cursus, ils ont des cours de botanique, de prévention santé environnement... aux cours desquelles la toxicité et les allergies que peuvent occasionner les plantes sont peu ou pas étudiés. On ne retrouve trace de textes réglementaires précisant cet apprentissage à ma connaissance.

4.2.4. Remarques des professionnels

En allant directement interroger les professionnels, je me suis aperçue des connaissances de chacun. Certains professionnels voulaient répondre le plus rapidement possible aux questionnaires alors que d'autres désiraient avoir les réponses des questions, prenaient le temps de discuter avec moi. De ce fait, les connaissances de certains professionnels sont peut être sous estimées car ils n'ont pas pris le temps de bien réfléchir à mes questions. J'ai pu retranscrire des réponses parfois surprenantes. Voici quelques extraits des commentaires.

Quand vous manipulez des plantes (taille, rempotage, semis..) mettez vous systématiquement des gants ?
Si Non, est ce que vous vous lavez régulièrement les mains après de telles manipulations ?

« Vous croyez que l'on a que ça à faire de se lavez les mains dès que l'on touche une plante. On ne chôme pas ici entre le téléphone, les clients qu'il faut servir, l'entretien des plantes... »

Savez vous que certaines plantes sont dangereuses voire toxiques pour l'homme ?

« Les plantes ne sont pas dangereuses que pour l'homme, elles le sont aussi pour la femme et les enfants ! »

« Toute personne censée, sait qu'il ne faut pas manger de plantes inconnues. Tout est une histoire d'éducation. Les enfants imitent les parents. »

Voici une liste de plantes, répondez par oui ou non si vous pensez que cette plante est susceptible chez l'homme de provoquer une allergie de contact/respiratoire/ou une intoxication :

« Pas la peine, je ne sais rien. »

« J'ai bien répondu ? »

Lorsque vous vendez une plante et que vous savez qu'elle est potentiellement allergisante, est ce que vous le dites à l'acheteur ?

« Il est inutile de donner des conseils, les gens sont très informés avec internet. »

« Non, ils ne vont pas m'acheter ma plante. »

« Je donne toujours des conseils, c'est la politique du magasin »

Dans votre magasin, un jeune couple achète pour leur jardin de l'if. La femme qui est enceinte à souvenir que sa grand-mère faisait de la confiture d'arille (enveloppe rouge autour de la graine). Quels conseils donnez-vous à l'achat de cet arbuste :

« Question bête, la femme est enceinte, elle ne mange pas ça !! »

« Cet arbre est dangereux pour les animaux, pas pour l'homme. L'homme n'est pas idiot, il ne mange rien de cet arbre. »

« L'if : c'est un sapin »

« Merci, j'ai appris des choses »

5. CONCLUSION

Qu'ils soient plantés ou qu'ils poussent naturellement, les végétaux nous entourent et sont sources d'intérêt et de loisirs. La flore végétale picarde présente une grande diversité avec différents milieux : côtier, forestier... De nombreuses plantes peuvent être responsables d'allergies respiratoires, d'allergies cutanées ou d'intoxications.

Les allergies sont dues à une réaction excessive du système immunitaire dirigée contre un allergène. Ces phénomènes peuvent apparaître à tout âge et ne cessent d'augmenter en raison de nos modes de vie et des pollutions qui nous entourent. Les allergies respiratoires sont induites notamment par l'exposition aux pollens des fleurs, des arbres, des arbustes... provoquant asthmes, rhinites ou conjonctivites avec éternuements, écoulements nasals, larmolements, œdèmes des paupières, picotements laryngés... Les allergies cutanées sont provoquées par la manipulation de certaines plantes déclenchant de l'urticaire, dermite de contact allergique, dermite de contact toxique, dermite irritative, photodermatose... Ces allergies peuvent survenir lors des activités de loisirs (chasse, pêche, promenades en forêt, sport...) mais également être en lien avec les activités professionnelles.

Chaque année en Picardie, le centre antipoison de Lille dénombre une centaine de cas d'intoxications par les plantes. On a pu constater que les plantes incriminées dans les intoxications sont des plantes largement répandues dans notre environnement (habitat, jardin, plate-bande). De plus, il s'agit en large proportion de plantes produisant des baies. Les principales victimes des intoxications sont les jeunes enfants. La majorité des intoxications est asymptomatique. Les plantes les plus toxiques ne font que très rarement lieu de cas d'intoxication.

L'étude effectuée auprès de quelques professionnels des végétaux (horticulteurs, fleuristes, pépiniéristes, arboristes, paysagistes et responsables de jardin) a permis de montrer un manque de connaissances sur les risques allergènes et toxiques dont les plantes pouvaient être responsables ; et cela quelque soit la profession. Les professionnels sont eux mêmes parfois victimes des effets des plantes, notamment avec les allergies cutanées. Les allergies respiratoires et cutanées dues aux plantes sont reconnues comme des risques professionnels.

La meilleure méthode pour éviter les intoxications et les allergies dues aux plantes, reste la prévention : apprendre à reconnaître les plantes qui nous entourent , planter des espèces connues ou étudier celles inconnues dans nos jardins, connaître les plantes qui présentent une certaine toxicité ou qui seraient capables de déclencher une allergie, porter des gants ou se laver les mains après des activités de jardinage, anticiper les intoxications avec les enfants en les éduquant le plus tôt possible... Malheureusement les particuliers ne connaissent pas forcément les plantes présentes dans leur jardin. De même, les professionnels ne savent pas toujours les effets que peuvent provoquer celles qu'ils vendent et quand bien même certains les connaissent, ils préfèrent parfois ne pas avertir l'acheteur de peur de ne pas conclure la vente.

Je pense donc que la prise en compte des potentiels dangers des végétaux lors de l'aménagement des espaces verts est indispensable. Il serait également intéressant de pouvoir trouver sur les étiquettes des plantes les différents risques de toxicité ou allergies possible que ces dernières peuvent provoquer. Cela permettrait d'aider, à la fois le professionnel (meilleure connaissance des plantes) et les particuliers. Cette démarche ferait office de prévention et pourrait éviter des intoxications ou réactions allergisantes. De plus, il faudrait que les professionnels des végétaux soient mieux informés des effets des plantes lors de leurs études et qu'il y ait plus de mesures sanitaires pour les éviter. Par ailleurs, il serait intéressant en tant que professionnel de santé, de sensibiliser les patients en faisant des vitrines d'informations et de sensibilisation. Mais également de bien orienter et conseiller les patients en cas d'allergie et de toxicité dû aux plantes.

6. GLOSSAIRE

Abortive : substance minérale ou organique propre à provoquer l'avortement ou réputée telle.

Arbre : plante ligneuse possédant un tronc et une cime, pouvant dépasser 7m à l'âge adulte

Arbrisseau : plante ligneuse haute de 1 à 4 m, ramifiée dès la base.

Arbuste : plante ligneuse ne dépassant pas en moyenne 7m de haut.

Arythmie : irrégularité du rythme cardiaque.

Asthénie : affaiblissement prononcé et généralisé sans relation de cause à effet avec le travail ou l'effort.

Baie : fruit entièrement charnu, contenant des (rarement une) graines appelées pépins. Ex : raisins, myrtilles, groseilles...

Bradycardie : ralentissement de la fréquence auriculaire et/ou ventriculaire du cœur au dessous de 60 contractions par minute.

Bronchoconstriction : contraction des muscles bronchiques entraînant une diminution du calibre des bronches.

Cécité : état d'un sujet privé de toute vision quel que soit le siège des lésions responsables.

Céphalée : sensation douloureuse provenant de la voûte crânienne, à l'exclusion des algies pharyngées, faciales et cervicales.

Collapsus : affaiblissement d'un organe creux consécutif à la diminution de la pression transmurale.

Coma : altération totale ou partielle de l'état de conscience intéressant les fonctions de relation, et respectant plus ou moins complètement les fonctions végétatives.

Complexe immunitaire : ou complexe antigène-anticorps. C'est un complexe macromoléculaire d'antigène et d'anticorps unis de façon spécifique.

Convulsion : toute contraction musculaire involontaire, tonique ou clonique.

Corymbe : type d'inflorescence dans laquelle les pédoncules floraux, de taille inégale, partent de niveaux différents mais ramènent les fleurs dans un même plan.

Cytokine : substance sécrétée par des lymphocytes, les monocytes ou les macrophages, appartenant au groupe des facteurs régulateurs peptidiques.

Délire : distorsion radicale de la relation entre l'individu et la réalité, se traduisant par une conviction erronée s'opposant aux données de celle-ci ou de sens commun et entraînant une adhésion généralement complète de l'ensemble de la personnalité et du comportement.

Dermite : inflammation du derme, quelle qu'en soit la cause.

Desquamation : éviction de la couche cornée sous forme de squames d'aspect variable, consécutive à un processus pathologique.

Drageon : C'est une pousse issue de la racine d'un végétal qui peut devenir autonome et être replantée comme nouvel individu

Emétique : qui fait vomir

Eczéma : affection cutanée très fréquente, caractérisée par des lésions érythématovésiculeuses prurigineuses, souvent mal limitées.

Fruit : C'est l'organe végétal contenant une ou plusieurs graines. Caractéristique des Angiospermes, il succède à la fleur par transformation du pistil. La paroi de l'ovaire forme le péricarpe du fruit et l'ovule donne la graine.

Gousse : fruit sec, en général allongé, à déhiscence ventrale et dorsale donnant deux valves.
Ex : haricot, pois... La gousse est le fruit caractéristique des Légumineuses ou Fabacées.

Goutte : affection due à l'hyperuricémie, se manifestant par des accès inflammatoires aigus articulaires, affectant surtout la métatarsophalangienne du gros orteil, et par des dépôts uratiques siégeant essentiellement aux articulations et dans les structures périarticulaires, aux oreilles et dans les reins.

Granulocyte : leucocyte caractérisé par son noyau plurilobé et ses granulations spécifiques. Selon le caractère de ces granulations, on distingue le granulocyte neutrophile, éosinophile et basophile.

Hépatotoxique : toxique pour le foie.

Herbe : plante non ligneuse dont la partie aérienne est le plus souvent annuelle, alors que les parties souterraines peuvent soit disparaître chaque année (herbe annuelle), soit persister (herbe vivace).

Léthargie : état d'inertie totale accompagnée d'un profond sommeil, anormal et prolongé, sans aucun symptôme, se caractérisant par un ralentissement de toutes les fonctions normales de l'organisme, et pendant lequel le malade atteint par cette pathologie ne se souvient plus une fois réveillé des mots qui lui ont été adressés. Quasi-immédiatement, celui-ci se rendort très rapidement.

Limbe : partie plate et élargie de la feuille.

Lithiase : présence de calculs dans les voies excrétrices d'une glande ou d'un organe.

Lymphocyte : cellule mononuclée de petite taille, à cytoplasme très réduit, présente dans le sang, la moelle et les tissus lymphoïdes, et qui joue un rôle très important dans l'élaboration de la réponse immunitaire.

Hyperkératose : épaissement de la couche cornée d'un épithélium malpighien, ou d'un épithélium non malpighien en métaplasie épidermoïde.

Mastocyte : cellule dont le cytoplasme contient de nombreuses granulations basophiles, riches en médiateurs dont la libération est provoquée par différents facteurs.

Miction : émission d'urines par évacuation de la vessie

Mydriase : dilatation des pupillaire physiologique, pathologique ou pharmacodynamique.

Myosis : diminution du diamètre de la pupille, physiologique, pathologique ou pharmacodynamique.

Nausée : envie de vomir

Néphrite : inflammation du rein.

Œdème : infiltration séreuse d'un tissu.

Papule : lésion cutanée élémentaire, se présentant comme une élevation résistante et solide, ne contenant pas de liquide, spontanément résolutive et disparaissant sans cicatrice.

Paresthésie : sensation anormale non motivée par un stimulus extérieur ou provoquée par un contact normal, mais dont la perception se trouve déformée.

Pétiole : c'est la pièce végétale qui relie le limbe de la feuille à la tige.

Photophobie : sensation pénible produite par la lumière habituellement bien supportée par un individu normal.

Polynucléaire : voir granulocyte

Polypnée : augmentation non seulement de la fréquence respiratoire mais aussi des volumes mobilisés.

Prurit : sensation spontanée de démangeaison siégeant sur la peau ou les muqueuses, signe fonctionnel particulièrement fréquent, pouvant entraîner lorsque le grattage est intense et prolongé, des lésions secondaires.

Pustule : lésion cutanée élémentaire, constituée par un soulèvement épidermique circonscrit contenant du pus.

Rubéfaction : érythème due à des substances irritantes.

Tachycardie : accélération permanente ou paroxystique de la fréquence cardiaque au-delà de 100/min.

Urticairé : affection aigüe ou chronique, d'étiologie souvent inconnue, caractérisée par l'existence d'éléments « ortiés », témoignant d'un œdème papillaire et souvent très prurigineux.

Vertige : sensation erronée de déplacement des objets environnants par rapport au corps ou inversement, témoignant d'une perturbation du système de l'équilibre.

Vésicant : qui provoque une violente irritation de la peau.

Vésicule : lésion élémentaire cutanée, due à la formation de petites cavités intra-épidermiques remplies de sérosité, se traduisant cliniquement par un petit soulèvement hémisphérique, faisant saillie sur le reste du tégument, et dont la rupture laisse s'écouler le contenu.

7. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Brunet J-L. Allergies. Guides santé. Edition Larousse. 2005. ISBN : 2-03-560437-0
- [2] Milgrom E, Usatine R, Tan R, Spector S. Allergie en pratique. Edition Elsevier. 2004. ISBN : 2-84299-587-2
- [3] Cymes M, Carrère d'Encausse M. Les allergies. Le magazine de la santé au quotidien. Edition marabout. 2006
- [4] Hoarau C, Abuaf N, Bérard F, Bienvenu J, Chollet-Martin S, Nicolas J-F, Vitte J. Physiopathologie de l'hypersensibilité immédiate. 2012
- [5] <http://opceal-tpe.e-monsite.com/medias/images/schema-1.jpg>. Page consultée le 1/08/2015
- [6] Robin M. Les plantes photosensibilisantes. Thèse de pharmacie. Limoges. 2011
- [7] Botineau M. Guide des plantes toxiques et allergisantes. Edition Belin. 2011. ISBN : 978-2-7011-5602-6
- [8] Stephensen C. Allergy testing. Airway allergy clinic. 2013
- [9] RSNA. Les pollens. 2015
- [10] Richard D. Petit atlas des...plantes toxiques. Edition Delachaux et Niestlé. 2011. ISBN : 978-2-60301-765-4
- [11] Van Overbeke A. Principales plantes à l'origine d'intoxications dans le nord de la France. Thèse de pharmacie. Amiens. 2007
- [12] Visseaux C, Calcagno F. Médicaments. Pharma-memo. Edition vernazobres-grego. 2013. ISBN : 978-2-8183-0980-3
- [13] Vital Durand D, Le Jeune C. Guide pratique des médicaments. Dorosz. Edition Maloine. 34 ème édition. 2015, ISBN : 978-2-224-03389-7
- [14] Vidal. Le dictionnaire. Edition Lavoisier. 2015
- [15] <http://www.eurekasante.fr/maladies/nez-gorge-oreilles/rhinite-allergique-rhume-foins.html?pb=traitements>. Page consultée le 10/08/2015
- [16] <http://www.eurekasante.fr/maladies/peau-cheveux-ongles/demangeaisons-prurit.html?pb=medicaments>. Page consultée le 11/08/2015
- [17] <http://www.eurekasante.fr/maladies/yeux/yeux-rouges-conjonctivite.html?pb=traitements> Page consultée le 11/08/2015
- [18] http://www.jim.fr/e-docs/00/01/BE/A6/media_tableau4.jpg

- [19] Floranet. Plantes toxiques : Conduite à tenir en cas d'intoxication. 2005
- [20] <http://www.centres-antipoison.net>. Page consultée le 18/09/2015
- [21] Bigo C. Pathologies hivernales. Cours d'homéopathie à l'UPJV. 2015
- [22] Bigo C. Pathologies printanières et estivales. Cours d'homéopathie à l'UPJV. 2015
- [23] Couke-Haddad S. Le guide de l'homéopathie pour la famille. Edition ESI. 2010. ISBN : 978-2-35355-615-1
- [24] Decocq G. Ingestion de végétaux : risque toxique et conduite à tenir. Cours UPJV. 2008
- [25] Bruneton J. Plantes toxiques ; Végétaux dangereux pour l'homme et les animaux. Edition Lavoisier. 1996
- [26] Floranet. Plante toxiques : Toxicité par contact cutanéomuqueux. 2011
- [27] Gambillara E, Spertini F, Leimgruber A. Réactions cutanées allergiques et toxiques aux plantes. Revue Medicale Suisse. 2010
- [28] Conservatoire botanique national de Bailleul. Plantes exotiques envahissantes du nord-ouest de la France. Centre régional de phytosociologie. 2009
- [29] Couplan F, Lazarin A. Plantes de jardin toxiques. Edition Sang de la terre. 2011. ISBN : 978-2-86985-268-6
- [30] Pollen : une menace pour la santé. Fiche pédagogique Atmo Picardie. 2004
- [31] Stallergenes. Allergie aux pollens de graminées : Anticipation et prise en charge. PEFC. 2014
- [32] Couteaux H. Les allergies et risques liés aux plantes. SNHF. 2010
- [34] Stallergenes. Allergies aux arbres. PEFC.2012
- [35] INRS. Urticaires de contact d'origine professionnelle. Fiche d'allergologie-dermatologie professionnelle. N°76. 2007
- [36] ALK. Allergie aux pollens de graminées. 2013
- [37] INRS. Rhinite et asthme professionnels aux végétaux. Fiche d'allergologie- pneumologie professionnel. N°38. 2006
- [38] EurékaSanté. Phytothérapie : les plantes de A à Z. 2012
- [39] Schweitzer P. La toxicité naturelle de certains miels. Laboratoire d'analyses et d'écologie apicole. 2010

[40] INRS. Dermatoses professionnelles aux végétaux. Fiche d'allergologie-dermatologie professionnelle. N°105.2006

[41] Masoch M, Mouslim S, Standaert M, Verbeke S. L'élaboration d'un médicament anticancéreux-le Taxol : de l'if au patient.2006

8. ANNEXES

8.1. Annexe 1 : Principales baies dangereuses de la flore française [11]

Baies oranges ou rouges (à maturité)

Nom français, famille <i>Nom latin</i>	Aspect de la plante Habitat	Epoque de fructification Aspect du fruit
Arum , Aracées <i>Arum maculatum</i>	Plante herbacée vivace Bois frais	Juillet à octobre 3-4 mm, en grappe serrée, vert puis rouge
Bryone , Cucurbitacées <i>Bryonia dioica</i>	Plante vivace grimpante, jusqu'à 5 m Haies	Août à novembre 4-6 mm, vert puis orange et rouge
Chèvrefeuilles , Caprifoliacées <i>Lonicera periclymenum</i> , <i>Lonicera caprifolium</i> , <i>Lonicera xylosteum</i>	Arbrisseaux Bois, haies, jardins	Août à novembre Verte puis rouge
Daphne , Thyméléacées <i>Daphne mezereum</i> <i>Daphne gnidium</i>	Sous-arbrisseaux de 0.3 m Talus, lisière de bois Sables, garrigues	Été 6-8 mm, rouge 4-6 mm, rouge
Douce amère , solanacées <i>Solanum dulcamara</i>	Plante herbacée grimpante jusqu'à 2 m Haies	Août à novembre 8-15 mm, baie oblongue, vert puis rouge sombre
Fragon , Liliacées <i>Ruscus aculeatus</i>	Plante vivace de 0.3-0.5 m Bois, parcs	Juillet à mars 9-11 mm, rouge vif
Fusain , Célastracées <i>Evonymus europaeus</i>	Arbuste Lisière des bois	Septembre à octobre 10-15 mm, fruit pourpre avec quatre graines orangées
Houx , Aquifoliacées <i>Ilex aquifolium</i>	Arbuste Bois, parcs	Automne 8-10 mm, rouge
If , Taxacées <i>Taxus baccata</i>	Arbre, jusqu'à 10 m Bois, parcs	Août à novembre Fausse baie, graine toxique entourée d'un bourrelet charnu rouge comestible (l'arille), 4-6 mm
Muguet , Liliacées <i>Convallaria majalis</i>	Plante herbacée vivace, 0.1- 0.2 m Bois frais, jardins	Juillet à septembre 5-8 mm, vert puis orangée
Pommier d'amour , Solanacées <i>Solanum pseudocapsicum</i>	Arbuste nain Plante d'intérieur	Hiver Rouge orangé
Pyracanthes , Rosacées <i>Pyracantha div.sp</i>	Arbuste jusqu'à 2 m Parcs	Automne-hiver Rouge, renferme 5 graines

Tamier , Dioscoréacées <i>Tamus communis</i>	Plante vivace grimpante, 1.5-2 m Haies, lisières des bois	Août à novembre Vert puis rouge vif
Viorne obier , Caprifoliacées <i>Viburnum Opulus</i>	Arbuste de 2-4 m Bois, lisières	Août à novembre 2-6 mm, vert puis rouge vif

Baies noires (à maturité)

Nom français, famille <i>Nom latin</i>	Aspect de la plante Habitat	Epoque de fructification Aspect du fruit
Belladone , Solanacées <i>Atropa belladonna</i>	Plante herbacées vivace, 1.5-2 m Bois, clairière de préférence calcaire	Août à octobre 15-18 mm, vert puis noir luisant Calice vert en étoile persistant Nombreuses graines blanches de 1 mm
Bourdaine , Rhamnacées <i>Rhamnus frangula</i>	Arbuste de 1.5 à 3.5 m Bois siliceux	Septembre à novembre 4-6 mm, vert puis rouge et enfin noir
Laurier cerise , Rosacées <i>Prunus laurocerasus</i>	Arbuste Parcs et jardins	Septembre à octobre Le fruit n'est pas une baie mais une drupe, verte puis rouge et enfin noire
Morelle noire , Solanacées <i>Solanum nigrum</i>	Plante herbacées annuelle de 0.2 à 0.4 m Décombres, champs	Juillet à décembre 5-6 mm, vert puis noir
Neprun , Rhamnacées <i>Rhamnus cathartica</i>	Arbuste de 1.5 à 3.5 m Coteaux calcaires	Septembre à novembre 6-10 mm, noir à 3-4 noyaux durs
Parisette , Liliacées <i>Paris quadrifolia</i>	Plante herbacée vivace de 0.2 à 0.4 m Bois frais	Juillet à septembre Bleu-noir
Phytolacca , Phytolaccacées <i>Phytolacca americana</i>	Plante herbacée vivace de 1.2 à 1.5 m Espèce rudérale	Août à octobre 4-6 mm, vert à rouge-noir
Sceau de Salomon , Liliacées <i>Polygonatum vulgare</i>	Plante herbacée vivace de 0.3 à 0.4 m Bois clairs, lisières	Août à octobre 5-7 mm, vert à noir bleuté
Troène , Oléacées <i>Ligustrum vulgare</i>	Arbuste de 2 à 3 m Haies, jardins	Août à octobre 3-4 mm vert à noir

Baies blanches (à maturité)

Nom français, famille <i>Nom latin</i>	Aspect de la plante Habitat	Epoque de fructification Aspect du fruit
Gui , loranthacées <i>Viscum album</i>	Plante vivace Parasite divers arbres	Automne-hiver 6-8 mm, blanc à jaunâtre
Symphorine , Caprifoliacées <i>Symphoricarpus racemosa</i>	Arbuste de 0.5 à 1.5 m Bois, parcs	Août à décembre 12-15 mm, blanc mat

8.2. Annexe 2 : Principaux pollens allergisants de la flore Picarde

Pollens allergisants des arbres

Nom français, famille	Aspect de la plante Habitat	Saison pollinique Pouvoir allergisant
Aulne , Bétulacées	Arbre jusqu'à 25 m Zones humides	Janvier à avril Fort allergisant
Bouleau , Bétulacées	Arbre de 20 à 25 m Espèce pionnière	Avril à juin Très fort allergisant
Charme , Bétulacées	Arbre jusqu'à 20 m Forêt, taillis	Mars à avril Allergisant moyen
Chêne , Fagacées	Arbre jusqu'à 50 m Espèce pionnière	Avril à juin Allergisant moyen
Cyprès , Cupressacées	Arbre jusqu'à 25 m Zone humide, bord marin	Février à mai Très fort allergisant
Frêne , Oléacées	Arbre de 25 à 40 m Bord des cours d'eau, versants ombragés, forêt, plaine	Mars à mai Allergisant moyen
Noisetier , Bétulacées	Arbuste de 4-6 m Sous-bois, haie, taillis, bord de chemin	Janvier à avril Fort allergisant
Peuplier , Salicacées	Arbre jusqu'à 40 m Zone humide	Mars à mai Faiblement allergisant
Platane , Platanacées	Arbre jusque 30 m Zone urbaine	Avril à mai Allergisant moyen
Saule , Salicacées	Arbre de 12-25 m Bord des rivières, mares	Mars à mai Allergisant moyen
Tilleul , Tiliacées	Arbre jusqu'à 35 m Bois, allée	Juin à juillet Allergisant moyen

Pollens allergisants des herbacées

Nom français, famille	Aspect de la plante	Saison pollinique Pouvoir allergisant
Armoise , Astéracées	Herbe de 80-150 cm Chemin forestiers, près de ruines, le long des haies	Juillet à août Fort allergisant
Chénopode , Chénopodiacées	Herbe de 30-120 cm Terrains cultivés, parcs, friches, bords de routes	Juin à septembre Allergisant moyen
Oseille , Polygonacées	Feuilles jusqu'à 15 cm Prairies, bords de chemins, parcs, bois de feuillus, bords de sources	Mai à juillet Faiblement allergisant
Pariétaire , Urticacées	Herbe de 20-70 cm Vieux murs, décombres, bord des rivières	Mars à août
Plantain , Plantaginacées	Herbe de 10-50 cm Prés, bords de routes, champs, pelouses	Mai à juillet Allergisant moyen

Pollens allergisants des graminées

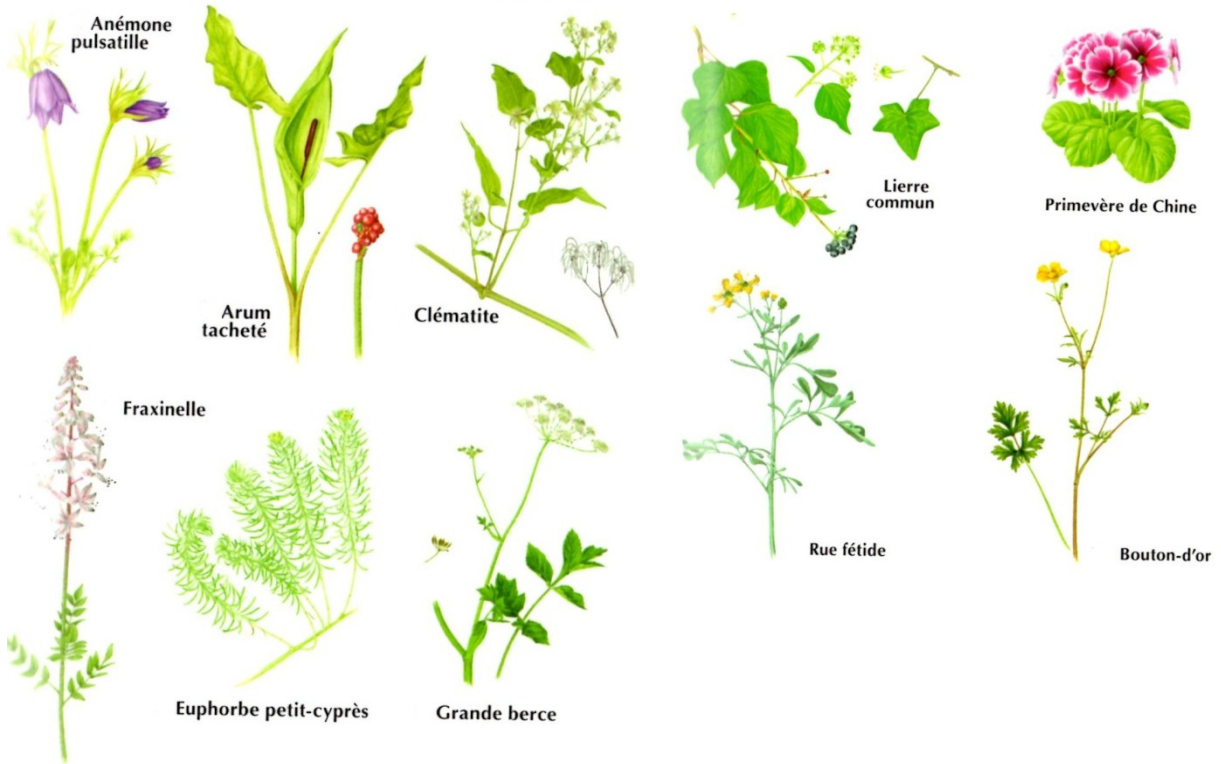
Nom français, famille	Aspect de la plante	Saison pollinique Pouvoir allergisant
Dactyle , Poacées	Plante vivace de 1,20 m Prairie, bord de chemin	Mai à juillet Très fort allergisant
Ivraie , Poacées	Plante vivace de 20 à 60 cm. Prairie, bord de chemin	Mai à août Très fort allergisant
Pâturin , Poacées	Plante vivace de petite taille Prairie, bord de chemin	Toute l'année Fort allergisant
Phléole , Poacées	Plante vivace de 40 à 150 cm Pelouse, bord de chemin	Juillet à août Très fort allergisant

Pour connaître l'actualité des pics polliniques : www.rsna.asso.fr

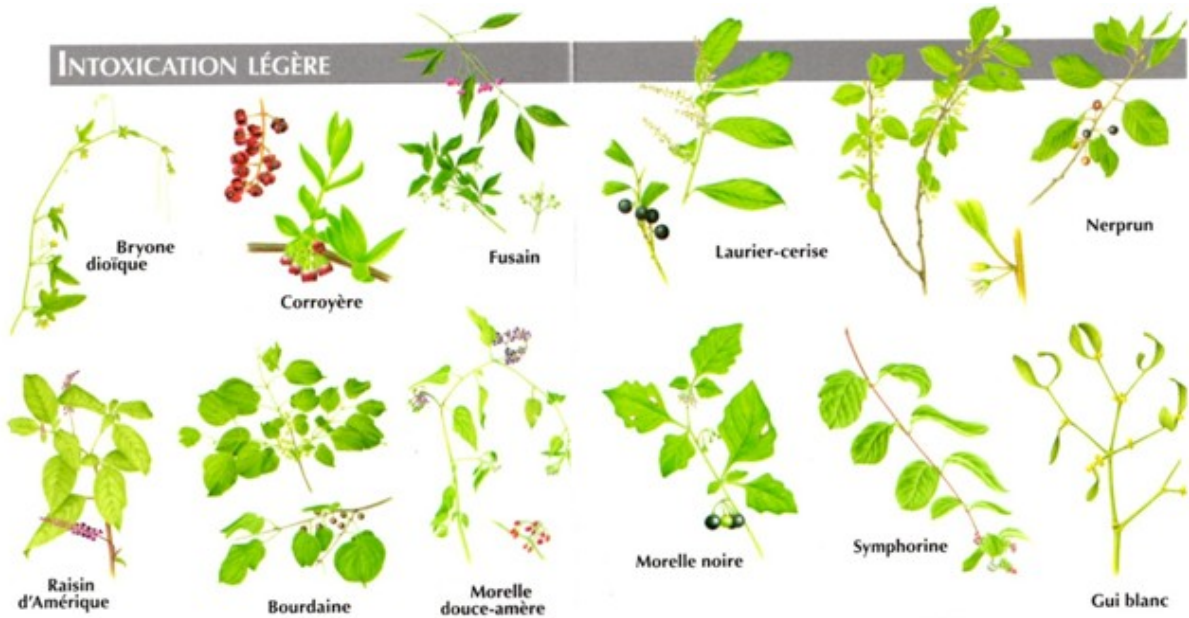
Pour s'abonner aux alertes emails aux pollens : www.stallergenes.fr/les-allergies-respiratoires/les-allergenes/allergie-aux-pollens/alertes-polliniques.html.

8.3. Annexe 3 : Principales plantes dangereuses de la flore française [10]

IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX



INTOXICATION LÉGÈRE





**INTOXICATION
POTENTIELLEMENT GRAVE** ⚠



**INTOXICATION
POTENTIELLEMENT MORTELLE** ☠



8.4. Annexe 4 : Centre antipoison et de toxicovigilance

Centre	Téléphone/Fax	Adresse	Mail
Angers	Tel : 02 41 48 21 21 Fax : 02 41 35 55 07	C.H.R.U 4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 01	centre-antipoison@chu-angers.fr
Bordeaux	Tel : 05 56 96 40 80 Fax : 05 56 79 60 96	CHU Pellegrin Tripode Place Amélie Raba Léon 33076 Bordeaux Cedex	cap33@chu-bordeaux.fr
Grenoble	Tel : 04 76 76 56 46 Fax : 04 76 76 56 70	Hôpital Albert Michallon BP 217 38043 Grenoble Cedex 09	toxicovigilance@chu-grenoble.fr
Lille	Tel : 08 00 59 59 59 Fax : 03 20 44 56 28	C.H.R.U 5 avenue Oscar Lambret 59037 Lille Cedex	cap@chru-lille.fr
Lyon	Tel : 04 72 11 69 11 Fax : 04 72 11 69 85	Hôpital Edouard Herriot - Pav N 5, place d'Arsonval 69437 Lyon Cedex 03	jacques.descotes@chu-lyon.fr
Marseille	Tel : 04 91 75 25 25 Fax : 04 91 74 41 68	Hôpital Salvator 249, boulevard Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 09	cap-mrs@mail.ap-hm.fr
Nancy	Tel : 03 83 32 36 36 Fax : 03 83 85 26 15	Hôpital Central 29, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 54035 Nancy Cedex	cap@chu-nancy.fr
Paris	Tel : 01 40 05 48 48 Fax : 01 40 05 41 93	Hôpital Fernand WIDAL 200, rue du Faubourg Saint Denis 75475 Paris Cedex 10	cap.paris@lrb.ap-hop-paris.fr
Reims	Tel : 03 26 06 07 08 Fax : 03 26 78 41 36	Hôpital Maison Blanche 45, rue Cognac-Jay 51092 Reims Cedex	fgrossenbacher@chu-reims.fr
Rennes	Tel : 02 99 59 22 22 Fax : 02 99 28 42 30	Hôpital Pontchaillou 2, rue Henri le Guilloux 35043 Rennes Cedex 09	caprennes@wanadoo.fr
Rouen	Tel : 02 35 88 44 00 Fax : 02 32 88 81 28	Hôpital Charles Nicolle 1, rue de Germont 76031 Rouen Cedex	toxicologie.clinique@chu-rouen.fr
Strasbourg	Tel : 03 88 37 37 37 Fax : 03 88 11 63 77	Hôpitaux universitaires 1, Place de l'Hôpital BP 426 67091 Strasbourg Cedex	francoise.flesch@chru- strasbourg.fr
Toulouse	Tel : 05 61 77 74 47 Fax : 05 61 77 25 72	Hôpital Purpan Place du Docteur Baylac 31059 Toulouse Cedex	fabre.m@chu-toulouse.fr

Les plantes communes allergènes et toxiques dans les jardins Picards

Thèse pour le diplôme d'état de docteur en pharmacie

Université de Picardie Jules Verne

Année 2015

Mots clés :

Plante, Allergie, Intoxication, Toxicité, Professionnels des végétaux, Centre antipoison, Picardie

Résumé :

En Picardie, de nombreuses plantes peuvent être responsables d'allergies respiratoires, d'allergies cutanées ou d'intoxications. Les symptômes qu'elles provoquent, peuvent être bénins à mortelles, ils dépendent de nombreux facteurs.

Les allergies sont dues à une réaction excessive du système immunitaire dirigée contre un allergène. Ces allergies peuvent apparaître à tout âge et ne cessent d'augmenter. Les allergies touchent les particuliers comme les professionnels des végétaux. Je me suis dans ce travail limité aux allergies respiratoires et cutanées.

Chaque année, le centre antipoison de Lille recense de nombreux cas d'intoxications par les plantes. Celles incriminées dans les intoxications sont des plantes largement répandues dans notre environnement. De plus, il s'agit en large proportion de plantes produisant des baies. Les principales victimes des intoxications sont les jeunes enfants.

Une enquête que j'ai proposée et réalisée auprès des professionnels des végétaux a souligné un manque de connaissance sur les effets allergènes et toxiques que peuvent occasionner certaines plantes puisque l'étude s'est focalisée sur 11 plantes communes de nos jardins. Les professionnels étaient pour la moitié eux-mêmes victimes des effets que les plantes peuvent occasionner.

La meilleure méthode pour éviter les intoxications et les allergies dues aux plantes, reste la prévention. Il faut donc apprendre à reconnaître les plantes, planter des espèces connues ou, porter des gants, anticiper les intoxications, demander conseil au vendeur lors de l'achat d'une plante... Malheureusement, il y a un manque de connaissance des particuliers. Mais ce qui est particulièrement inquiétant c'est que les professionnels eux mêmes ne connaissent pas la dangerosité de leurs produits et quand bien certains la connaissent, ils préfèrent parfois ne pas avertir l'acheteur de peur de ne pas conclure la vente.